inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle, n° 71
novembre 1986, 15e année

COTISATIONS

1986 (Inforespace N° 70 et 71)

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000.—	FF 150.—	FB 1200.—
Cotisation de soutien	FB 700.—	FF 130.—	FB 850.—
Cotisation ordinaire	FB 550.—	FF 100.—	FB 680.—

Les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste publiée dans le n° 69 d'Inforespace (p. 35). Cette liste peut aussi être réclamée à notre Secrétariat.

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à la carte de membre.

Les **anciennes années de publication** peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

	Belgique	France	Autres pays
par année (de 1973 à 1985)	FB 200.—	FF 40.—	FB 250.—

La première année de publication (1972, n° 1 à 6) est épuisée.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France ou le Canada, uniquement par mandat postal ou par transfert bancaire (**pas de chèque**).

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liées à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS sont accessibles aux membres chaque samedi entre 10 h. et 16 h. Il vous est alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation ainsi que les livres et revues du monde entier de notre bibliothèque.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'en dehors des jours et heures précisés ci-dessus, il convient de prendre rendez-vous auprès du Secrétaire Général, M. L. Clerebaut (02-524.28.48).

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 336 diapositives de la collection sont réparties en 28 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl

Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles

Président:

Michel Bougard

Secrétaire Général:

Lucien Clerebaut

Rédacteur en Chef:

Pascal Deboodt

Trésorier:

Christian Lonchay

Imprimeur:

André Pesesse
Haine-St-Pierre

sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.
Editeur responsable: Lucien Clerebaut.

EDITORIAL

Voici notre quinzième année d'activité qui s'achève. Au four et au moulin, selon l'expression consacrée, nous avons lutté pour que la SOBEPS vive et que nos conceptions sur l'ufologie soient de plus en plus partagées dans la recherche.

Nous savons tous que l'actualité n'est plus à l'OVNI. Les observations sont rares et on pourrait craindre qu'on manque de pain sur la planche. Il n'en est heureusement rien. Ces années de pause ont précisement permis aux chercheurs de se retrouver plus souvent et de faire le point sur leurs travaux. Diverses réunions se sont ainsi déroulées en Angleterre, France ou Belgique, permettant chaque fois la confrontation des avis, même les plus contradictoires. Le prochain grand rendez-vous de cette recherche ufologique européenne est fixé à avril 1987, à Lyon.

Les ufologues continuent donc à travailler, exploitant aussi bien les hypothèses physiques que les approches socio-psychologiques ou folkloristes. L'ufologie ne peut se permettre aucun ostracisme. Patiemment accumulés, les faits dont on dispose aujourd'hui sont riches de données diverses qui ne demandent qu'à être exploitées. Aux ufologues de faire preuve d'imagination.

Pour ce qui est de la revue INFORESPACE, les difficultés financières nées de la raréfaction de nos membres nous ont obligé à réduire les parutions annuelles ainsi que le volume des articles. Nous tenons cependant à dire que cette situation n'est pas irréversible et que pour peu que nos abonnés redeviennent plus nombreux ces prochains mois, nous pourrions alors revoir la périodicité à la hausse.

En ce qui concerne 1987, nous pouvons déjà vous annoncer la parution certaine du n° 72 en avril et du n° 73 en novembre.

L'observation insolite du 23 septembre dernier (à laquelle il est fait allusion ci-après) a réveillé l'intérêt de la presse au sujet des OVNI. Notre Secrétaire Général, M. Clerebaut, ayant même eu droit à la "une" du quotidien "Le Soir". Et même s'il s'avère qu'en définitive le phénomène observé n'est en rien un OVNI, cette résurgence du sujet dans les media révèle qu'il y a un intérêt latent pour ces questions.

En ces temps de crise où les problèmes de gestion deviennent ardus, nous avons voulu assurer un avenir sain à la SOBEPS.
Nos finances sont équilibrées et dès lors, nous avons décidé de maintenir nos tarifs et cotisations inchangés pour le prochain exercice.
Nous sommes certains que vous apprécierez cette décision à sa juste valeur. Mais pour que cette mesure ne nous soit pas préjudiciable, il faut vraiment que chacun de vous renouvelle immédiatement sa cotisation, de soutien ou de membre d'honneur si possible, et que vous n'hésitiez pas à faire du prosélytisme autour de vous: faites connaître la SOBEPS et INFORESPACE autour de vous.

Enfin, nous devons aussi évoquer le succès de la nuit d'observation du 19 au 20 juillet 1986. Ce fut un franc succès et des dizaines de nos membres y ont participé.

Ainsi que nous le disions déjà dans la présentation de cette activité, il ne s'agit bien entendu pas d'une chasse à l'OVNI, mais plutôt d'une couverture du ciel d'une région assez vaste en temps réel afin de faire le relevé des divers phénomènes aériens qui s'y déroulent. Les renseignements recueillis sont d'une importance majeure pour les enquêteurs et c'est pour cela que cette expérience sera encore renouvelée l'an prochain.

N'oublions pas non plus, avant de conclure cet éditorial, que 1987 sera une date anniversaire de l'ufologie. C'est en effet en juin 1987 que nous fêterons le 40 ème anniversaire de l'ufologie moderne en commémorant l'observation fameuse de Kenneth Arnold.

En attendant, laissez-nous vous souhaiter une bonne lecture d'INFORESPACE, d'intéressantes découvertes ufologiques, pourquoi pas une observation d'OVNI, le tout avec nos voeux les meilleurs pour l'an nouveau.

Michel Bougard, Président.

Lucien Clerebaut, Secrétaire Général.

Pascal Deboodt, Rédacteur en Chef.

COTISATIONS POUR 1987

	FB	FF
COTISATION DE MEMBRE D'HONNEUR	1.000,-	150,-
COTISATION DE SOUTIEN	750,-	130,-
COTISATION ORDINAIRE	550,-	100,-

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à une carte de membre.

Nous rappelons que les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste à la page 3 de la couverture, ou à une année complète d'anciens numéros d'Inforespace (de 1973 à 1986).

Le versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80.

Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Rencontre Rapprochée dans le New Hampshire (USA)

15 Octobre 1984, il est 20 h 42. Un appel anonyme est reçu par le département de police de Keene (NH). Un homme de Winchester, petite ville au sud de Keene, appela pour faire état d'une observation étrange se rapportant à des lumières stationnant au-dessus de la ville. Il refusa de donner son nom, ptétextant que sa femme, en l'apprenant, le croirait fou.

Le sergent Jack Zeller fut envoyé pour enquête sur place. C'était une nuit claire dans cette cité du sud New Hampshire.

Le sergent Zeller ne se dépêcha pas car il pressentait une explication simple de ce qui s'était passé ou que tout serait terminé lorsqu'il arriverait. Tandis qu'il s'avançait vers le sud, de la route 12 vers la route 9, une voiture venant dans sa direction dérapa à un stop. Un homme en sortit tout en regardant vers l'ouest. Le sergent Zeller arrêta sa voiture ; il ne s'attendait pas à voir quelque chose aussi tôt.

Ce qu'il vit était "certainement inhabituel". Comme observateur entrainé, il fut capable de décrire aisément ce qu'il voyait : un certain nombre de lumières pulsantes, rouges, blanches et vertes, absolument immobiles dans le ciel et à une altitude de 800 à 1 000 pieds. Il estima la distance à environ un huitième de mile. A ce moment, Zeller rappela par radio le quartier général. Il garda le contact radio durant toute l'observation. Maintenant, de nombreuses voitures s'étaient arrêtées et nombreux étaient les observateurs de la scène. L'une de ces personnes suggéra au sergent Zeller d'envoyer un faisceau de lumière à l'aide de son projecteur de voiture. Ce projecteur dispose d'une puissance de 200 000 candela (1).

"J'étais "en plein dessus" mais je ne pouvais éclairer l'objet" (ce sui fait dire à l'auteur de l'article, Peter Geremia, que l'estimation de la distance est certainement incorrecte).

Aussi vite que le faisceau fut envoyé vers l'objet, ce dernier se mit en mouvement vers la voiture de police. Il perdait de l'altotude tandis qu'il approchait. L'objet s'arrêta lorsqu'il fut à une altitude de 100 pieds; il était maintenant très proches des témoins. Comme il continuait à s'approcher, l'un des spectateurs demanda au sergent Zeller de sortir son pistolet. Zeller répondit "Non, je ne crois pas l'atteindre".

L'objet passa directement au-dessus de la voiture de police à une vitesse de 10 à 15 miles par heure. "Je l'ai vu comme en plein jour" dit Zeller. Il décrivit l'ojet comme ayant une couleur crème ou blanc cassé métallique et terne. Il était largede 10 à 15 pieds et long de 45 à 50 pieds. Le ventre possédait des marques longitudinales d'avant en arrière comme celles de la coque d'un bateau. Il ne vit aucun dispositif d'atterrissage, aucune fenêtre, aucun joint, aucune porte ni une quelconque source de puissance. L'objet n'émettait aucun bruit sauf un bourdonnement à deux tons durant une seconde lorsqu'il passa au-dessus de lui.

Le sergent de police précisa aussi qu'il avait aperçu des ailerons à l'extrémité mais il n'est pas certain de les avoir vus ou si il s'agit d'un fait mentionné par quelqu'un. L'objet poursuivit sa trajectoire rectiligne, traversant la route et stoppant au-dessus d'un car-wash. Il en fit le tour comme s'il voulait revenir vers la voiture de patrouille mais stationna quelques secondes au-dessus de cette station puis se déplacà en un instant pour survoler la jonction des routes 9 et 10. Il stationna quelques secondes à nouveau puis se déplaça vers le sud-est à allure réduite. Il s'enfonça alors dans l'espace où il disparût en une ou deux secondes.

L'interview initial ainsi que l'enregistrement radio correspondant fut réalisé par William J. Chapleau, Directeur du MUFON pour le Vermont.

P. Geremia

Deux autres observations dans le ciel des USA

Un pilote de Western Airlines ainsi qu'un instructeur de l'aviation navale ont fait part au MUFON de deux observations qui peuvent être considérées comme dignes d'intérêt quoique n'étant pas vraiment significatives. La crédibilité des témoins renforcent la valeur de ces rapports. Les réponses fournies au questionnaire du MUFON ont servi de bases au texte ci-dessous. Le nom du pilote figure dans les fichiers du MUFON.

Première observation

"En novembre ou décembre 1984, l'esprit léger, je me rendis de San José en Californie à Salt Lake City pour prendre part à un vol de la Western Airlines comme premier officier à bord d'un Boeing 737. Durant l'approche de l'aéroport international de Salt Lake City (Utah), je regardais vers la droite tandis que le Boeing 737 entamait son approche vers la piste 34L (nord). J'observais différentes formations nuageuses lorsque je remarquai que les nuages commençaient à briller d'une couleur rouge ou à acquérir une teinte rougeâtre en un point de la base des nuages.. Les conditions météo à ce moment (il était 17 h 30) consistaient en des couches nuageuses avec couverture obscurcissant uniquement les montagnes à l'est de Salt Lake City.

D'abord, je crus en une possible réflexion des lumières de la ville de Salt Lake City. Comme je poursuivais l'observation de ce point à la base des nuages, je notais une augmentation de l'intensité de la couleur rouge. Soudainement, un point de lumière, rouge, ou une petite sphère de lumière émergea de la base du nuage en un mouvement de descente verticale à proximité des montagnes. Poursuivant sa chute verticale, la lumière "se coupa" tandis qu'elle approchait du sol comme si il avait décidé de couper ses lumières extérieures. La lumière rouge ne disparût pas instantanément mais perdit graduellement de l'intensité. Elle était proche des collines situées au pied des montagnes lorsqu'elle fut observée pour la dernière fois et où elle a peut-être atterri. Le soleil venait de se coucher et la luminosité était crépusculaire.

Je ne crois pas que c'était un avion conventionnel de quelque sorte. Un hélicoptère ne réalise pas, normalement, de mouvement de descente verticale dans des régions montagneuses au travers de couches nuageuses et avec couverture nuageuse. L'objet ne se comportait pas comme quoique ce soit que je connaisse. Je me remémorais ce que j'avais observé et n'y pensais plus durant quelque temps. La durée de l'observation fut de 10 secondes."

Seconde observation

La seconde observation d'un OVNI éventuel se produisit à 19 h 45 le 4 juillet 1985 à San José (Californie). Le second témoin était accompagné de son épouse.

"Mon épouse et moi avions réalisé une petite excursion en voiture dans la région sud-est de San José. Nous étions arrêtés à un feu au carrefour de la voie expresse Capitol et de la route Senator. Mon épouse attira mon attention

sur un objet dans le ciel qu'elle remarqua en vol stationnaire. L'objet fut estimé à environ 4 miles au sud est de notre position et bas sur l'horizon. C'était le début de la soirée, le ciel était clair et le soleil était dans notre dos. Tandis que je concentrai mon attention sur l'objet, je me remis en mouvement. Il commença à se déplacer et peu après, entama une ascension verticale raide sous 10 à 20 degrés d'élévation en direction sud-ouest par rapport à sa position initiale. Un moment, il s'arrêta, renversa sa course et descendit. Il accomplit alors un mouvement horizontal en zig-zag, lequel ne peut être accompli par aucun avion ou hélicoptère que je connaisse. La dernière phase de l'observation m'a convaincu qu'il s'agissait probablement d'un OVNI.

Juste après avoir entamé son mouvement en zig-zag, la lumière arrière vira au vert et, malheureusement, j'avais alors à me déplacer dans la direction nord de la voir expresse Capitole. Après que j'eux accompli ce déplacement, l'objet avait disparu. L'observation dura 20 à 30 secondes".

Un dessin, joint au rapport, décrit un objet noir en forme de disque aux extrémités anguleuses et sans lumières apparentes. Le témoin estima la distance à 4 ou 6 miles avec pour l'altitude, une valeur inférieure de 1000 pieds, voire moins. La taille apparente était d'un vingtième de la pleine lune.

P. Geremia

MUFON UFO Journal
n°210, p.9, Octobre 1985

(1) Le candela est l'unité, dans le système international d'unités, utilisée pour l'expression de l'intensité lumineuse.

L'OVNI DU 23.09.86

S'il apparaît clair à présent que l'OVNI du 23 septembre dernier n'en est plus un, il n'en a pas moins provoqué un véritable branle-bas de combat tant dans les milieux de la radiodiffusion belge qu'au siège de la SOBEPS. Rappelons brièvement qu'entre 7 h 25 et 7 h 40, de nombreux témoignages rapportèrent l'observation d'un objet (décrit soit comme un "gros point brillant" ou encore "comme une traînée de flammes accompagnées d'étoiles très brillantes") traversant les cieux de Paris, de la Belgique et des Pays-Bas. Il est important de signaler la parfaite concordance à la fois des heures et du contenu des récits des divers témoins de cet étrange objet.

Selon ses propres dires, "cela restera une journée mémorable" pour notre secrétaire-général, L. Clerebaut. Il fut en effet assailli par de très nombreux coups de fil (le central finissant d'ailleurs pas sauter ...). De nombreux journalistes se présentérent au siège de la Société où notre secrétaire fit l'impossible pour satisfaire au mieux chacun. Il fut ensuite invité au journal parlé de 13 heures où il se rendit en compagnie de notre ancien collaborateur, Jean-Luc Vertongen, responsable du service "Enquêtes". La quasi totalité de ce journal fut consacrée à ce phénomène. Un Important article dans le journal "Le Soir" paru en première page. D'autres articles parurent également dans de nombreux autres quotidiens belges.

A présent, sur base des renseignements communiqués par l'Observatoire, il

(suite p.15)

LES ANNEAUX DE RUPPELT

AVANT-PROPOS

Nous pensions pouvoir publier le texte de J.K.Thomas dans le numéro 70 consacré au modèle d'une propulsion électro-magnétique pulsée des OVNI, modèle présenté par le Professeur Meessen. Un manque de place nous en ayant empêchés, nous proposons cet article aujourd'hui.

Le texte de J.K. Thomas nous semble être d'un apport certain, non pas par les résultats et l'usage de formules parfois rébarbatives mais dans la manière d'aborder autrement que qualitativement certains aspects du phénomène OVNI. Il s'agit en effet d'une tentative d'approche du mécanisme qui pourrait rendre compte de certains effets observés sur la végétation située à l'endroit allégué de l'atterrissage ou au survol de cet endroit par un OVNI. Certaines conclusions étant de nature à s'inscrire dans la démarche du Professeur Meessen, il nous a semblé intéressant d'en faire part à nos lecteurs.

LES ANNEAUX DE RUPPELT

(Effets de champs magnétiques de basse fréquence)

Les Rencontres Rapprochées de Deuxième Type (RR2) fournisse matière à réflexion aux physiciens. Ces cas se caractérisent par l'interaction de l'OVNI avec son environnement. Les effets sont de nature franchement physiques et les cas RR2 sont relativement dénués de toute contamination due aux mass media ; de plus, ils forment un tout cohérent parmi l'ensemble des données ufologiques.

Les RR2 se répartissent quant-à leurs effets en trois catégories :

- les cas avec interférences électromagnétiques, incluant les déviations de compas et les anomalies de fonctionnement des systèmes d'ignition automobiles ;
- les cas avec traces physiques, lesquels incluent les empreintes de pas et les marques de brûlures en surface;
- les cas avec effets physiologiques, dans lesquels on trouve les sensations éprouvées par le témoin comme celles de chaleur, choc électrique ou engourdissement.

L'objet de cette analyse est d'expliquer autant d'effets que possible à l'aide d'un nombre minimal de mécanismes. Dans la première catégories, nombreuses sont les indications d'effets dus à l'action de champs magnétiques de basse fréquence. Cet article contient une analyse d'un cas classique ayant pour résultat qu'un effet antérieurement qualifié de trace physique possède, en réalité, une origine électromagnétique.

Le cas en question est celui du Chef-Scout en Floride. La version utilisée ici est celle rapportée par E.J.Ruppelt (1) ainsi que ce qui a été écrit par le Chef-Scout dans son rapport à la commission Blue Book.

L'observation se déroula au soir du 19 août 1952 en Floride, près de Palm Beach Ouest. Le Chef-Scout, D.D.Desvergers, rentrait d'un meeting scout et était accompagné de trois scouts qu'il avait accepté de ramener à leur domicile. Son attention fut attirée par plusieurs lumières qui étaient descendues dans les buissons et les pins à sa gauche. Sa première idée fut qu'il avait été témoin d'un accident d'avion de sorte qu'il fit demi-tour et revint à l'endroit où il estimait que les lumières s'étaient posées.

Il quitta sa voiture après avoir ordonné aux trois scouts, lesquels étaient maintenant apeurés, d'aller chercher de l'aide s'il n'était pas revenu endéans les dix minutes. Armé d'une machette et de deux lampes-torches, il rencontra un petit massif de palmiers à environ 30 yards de la route et essaya sans succès de trouver un chemin praticable autour ou au travers de ce massif. Il commenca alors à avancer péniblement à travers

une végétation lui arrivant à la ceinture, commençant à percevoir une odeur particulière ainsi qu'une légère hausse de la température. Après environ 30 yards, il sortit du massif et déboucha sur une aire dégagée.

Comme il pénétrait dans cette clairière,l'odeur et la chaleur devinrent insupportables,"d'une moiteur oppressante ,rendant la respiration difficile". Après quelques pas,il ressentit soudain comme l'impression qu'il était surveillé et il décida de tenter de s'orienter à l'aide de l'étoile polaire.

Il réalisa alors que la majeure partie du ciel était masquée par une forme importante et sombre au-dessus de lui. Comme il s'écartait lentement du dessous de l'objet, l'air devenait plus froid et plus frais. Tournant le faisceau lumineux de sa torche vers le haut, il observa un vaisseau circulaire gris, légèrement concave en-dessous et comportant une "tourelle" sur le dessus. Il entendit alors un son semblable à la fermeture d'une porte et une "balle de feu" de couleur rouge sortit de la tourelle. Le Chef-Scout se protégea le visage à l'aide des mains tandis qu'elle l'entourait puis il s'évanouit.

Les scouts avaient vu leur chef atteint par la balle rouge et s'étaient mis en quête d'une aide. Environ 3o minutes plus tard, un député arriva avec trois hommes sur les lieux. Le Chef-Scout revenait justement à lui.

Le capitaine E.J.Ruppelt, à l'époque travaillant pour le projet Blue Book de l'USAF, apprit l'aventure du Chef-Scout au début de la matinée suivante. Il s'envola vers la Floride avec un collaborateur et rencontra à la lois le Chef et les scouts. Il inspecta personnellement le site de la rencontre, prit des photos ainsi que des échantillons de sol et de la végétation.

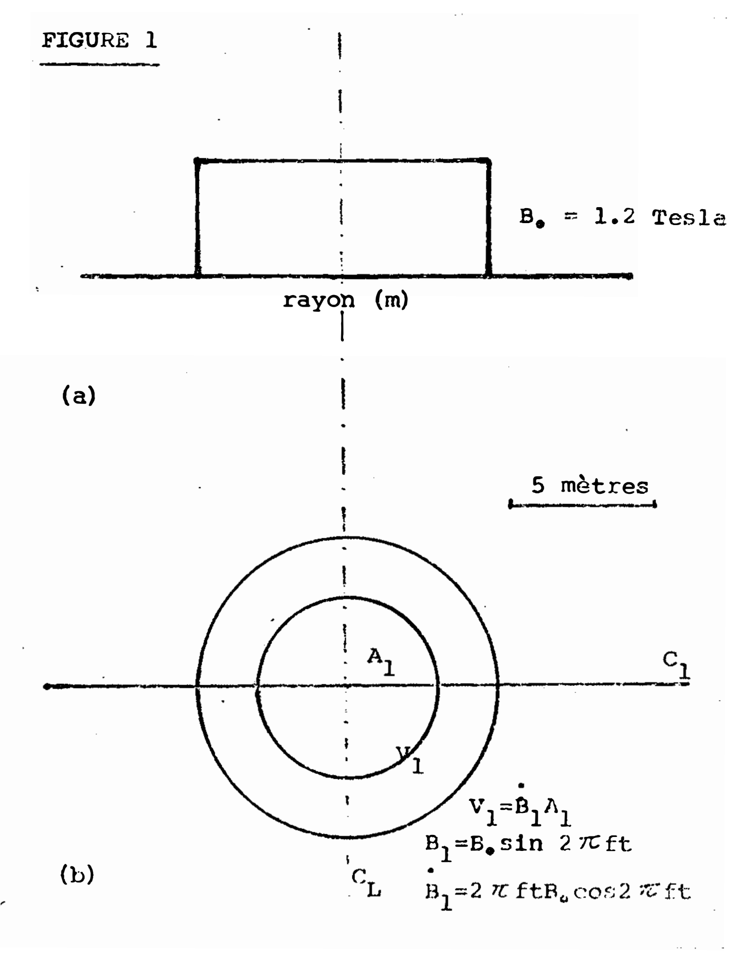
Comme Desvergers avait subi de légères brulûres au premier degré, à la face,sur les bras,en plus de ses cheveux, il lui fut demandé de se soumettre à un examen médical,ce qu'il fit. Son chapeau avait été brûlé à de nombreuses places et il fut expédié,en plus de la machette et des échantillons de sol et de végétation à l'ATIC (Air Technical Intelligence Command,Wright Paterson AFB,Dayton,Ohio) pour un examen en laboratoire. Ruppelt rentra à l'ATIC, convaincu que Desvergers racontait la vérité et que le cas était fiable. Mais endéans les deux jours, l'affaire tourna à l'aigre.

Desvergers avait donné une conférence de presse dans laquelle il expliqua que de "gros bras" de Washington lui avaient enjoint de ne rien révéler sur son observation. De plus, il avait loué les services d'un agent de presse. Une investigation supplémentaire sur Desvergers indiqua de nombreux faits troublants.Il était passé en cour martiale et avait fait de la prison pour vol de voiture.

Le médecin qui l'examina dit que les brulûres superficielles dont il souffrait avaient pu être faites avec une cigarette. Les brûlures sur le chapeau ne s'étendaient pas au plis,ce qui signifie que la chapeau était plat lorsqu'il fut brûlé,peut-être avec un fer à repasser. Ruppelt décrivit toute l'affaire comme une mystification lorsqu'il reçut un appel du laboratoire.

Les échantillons d'herbe prises sur le site paraissaient normaux mais lorsque la boue fut enlevée ,les racines apparurent comme carbonisées. Le laboratoire put reproduire ces dommages uniquement en plaçant de l'herbe et du gazon dans une poêle et en chauffant par le dessous à l'aide d'un bec Bunsen. Les racines se carbonisèrent lorsque la température atteignit les 300°F (soit 148.9°C). Cette découverte apporta une nouvelle dimension

à cette observation. Il était évident que l'herbe avait été chauffée du dessous par un moyen ou un autre. Le staff de Blue Book avait considéré la possibilité que des hausses de température ou des gaz de marais puissent avoir agi à cet endroit mais ce n'était pas le cas. Si l'observation avait été une mystification, elle aurait dû être une entreprise coûteuse et sophistiquée.



Quel mécanisme peut carboniser les racines de l'herbe sans que l'herbe elle-même ne soit touchée également ? Ruppelt trouva la réponse dans un ancien ouvrage d'ingénierie électrique : le chauffage par induction. Lorsqu'un conducteur est soumis à un champ magnétique alternatif, des forces électromotrices sont induites, ce qui provoque l'apparition de courants oscillants.

Le chauffage par induction est un moyen industriel courant. Dans le cas du Chef Scout, le conducteur était le sable humide. Si un puissant générateur de champs magnétiques alternatifs survola le site à quelques pieds de hauteur, le sous-sol peut avoir été chauffé suffisamment que pour carboniser les racines en passant au travers d'elles. Ruppelt spécula alors sur la valeur du champ qui pouvait être associé avec la propulsion des OVNI. Malheureusement, Ruppelt ne quantifia jamais sa théorie, il n'écrivit jamais les équations en vue de modéliser sa théorie ni ne fit de calculs pour caractériser le champ qui aurait dû être nécessaire pour produire les effets observés. Néanmoins, sa vision qualitative était correcte et elle fut introduite à une époque où l'on ne pensait pas que les OVNI et les effets électromagnétiques pouvaient être associés.

Durant ces dernières années, de nombreux chercheurs ont travaillé à la caractérisation du champ de radiation relatif aux OVNI et ce, entermes de micro-ondes ou de champs magnétiques de basses fréquences. L'auteur préfère cette dernière possibilité la considérant comme la plus vraisemblable dans pareils cas comme aussi pour les mauvais fonctionnement des dispositifs d'ignition automobile et les déviations de compas lors des RR2. Les "symptômes" indiquent des champs magnétiques de l'ordre d'1 Tesla (10000

gauss) au "voisinage" des OVNI avec des fréquences dans le domaine situé sous le kilohertz. L'analyse suivante modèlise le chauffage par induction en sous-sol avec dans l'esprit le désir de déterminer si le champ ci-dessus peut produire les effets rapportés dans le cas du Chef Scout.

Le premier objectif est de modéliser le champ magnétique. Pour commencer, l'auteur utilisera une géométrie du champ quelque peu non physique à partir de laquelle néanmoins, il est possible d'obtenir des renseignements. Le champ magnétique, B , est supposé uniforme à l'intérieur d'un cercle de 10 mètres de diamètre, cette valeur étant fréquemment rapportée pour ce qui est de la taille des disques, et est supposé nul à l'extérieur (Fig.1).

Le champ magnétique est supposé varier comme $B_o \sin 2\pi ft$ où B_o est l'amplitude du champ et f est sa fréquence. La tension induite (3) dans tout anneau de rayon r est simplement $\dot{B}A$, où $\dot{B}$ est le taux de variation du champ magnétique et A est la surface comprise à l'intérieur de l'anneau (Fig.1b). La tension moyenne dans l'anneau peut alors être obtenue et vaut :

$$V = \frac{2\pi fB_o \pi r^2}{\sqrt{2}}$$

La résistance électrique dans un anneau de sol de circonférence $2\pi r$ et de section S vaut :

$$R = \frac{\rho \, 2\pi r}{S}$$

où ρ est la résistivité du sol (4). La puissance est dissipée sous forme de chaleur lorsqu'une tension est imposée à une résistance et vaut V^2/R ; D'où :

$$P = \frac{(\pi r)^3 f^2 B_o^2 \, S}{\rho}$$

La quantité de chaleur à l'intérieur de l'anneau de terre est simplement égal à la puissance multipliée par le temps de chauffage, t , et par 0,24 (ce dernier facteur permet de convertir les joules en une unité plus familière connue sous le nom de calorie). Puisque le volume de l'anneau vaut $2\pi rS$, la quantité de chaleur à l'intérieur du sol par unité de volume a pour valeur :

$$Q(m^{-3}) = \frac{0{,}12 \, (\pi f B_o r)^2 \, t}{\rho} \qquad r < 5$$

Utilisant les données fournies par le MIL-HDBK, livre militaire relatif aux faits fondamentaux d'électricité, l'auteur obtient une résistivité pour la couche de surface d'un sol humide égale à 1 ohm mètre. L'auteur suppose que l'amplitude du champ magnétique B_o est de 1,2 Tesla et sa fréquence, f , est de 100 hertz. Comme la durée de l'observation du Chef Scout est d'environ 10 minutes, le temps de chauffage sera pris égal à 600 secondes. Substituant ces valeurs dans l'équation ci-dessus, et divisant par 1000000 pour passer des mètres cubes aux centimètres cubes, on peut calculer la quantité de chaleur entrant par centimètre cube pour tout rayon compris entre 0 et 5 mètres , ces limites incluses ; on obtient :

$$Q(cm^{-3}) = 10{,}23 \, r^2$$

A des rayons supérieurs à 5 mètres, le flux inclus et donc, la tension induite $\dot{B}A$ demeurent constants puisque le champ magnétique est nul au-delà de 5 mètres. La tension moyenne est dès lors :

$$V = \frac{2\pi fB_o \pi r_{max}^2}{\sqrt{2}}$$

où r_{max} est la portée maximale du champ magnétique, dans ce cas, 5 mètres.

La résistance de tout anneau de rayon supérieur à r_{max} continue cependant à augmenter avec le rayon. De plus, pour $r > r_{max}$,

$$P = \frac{V^2}{R} = \frac{\pi^3 r_{max}^4 f^2 B_\bullet^2 S}{\rho \; r}$$

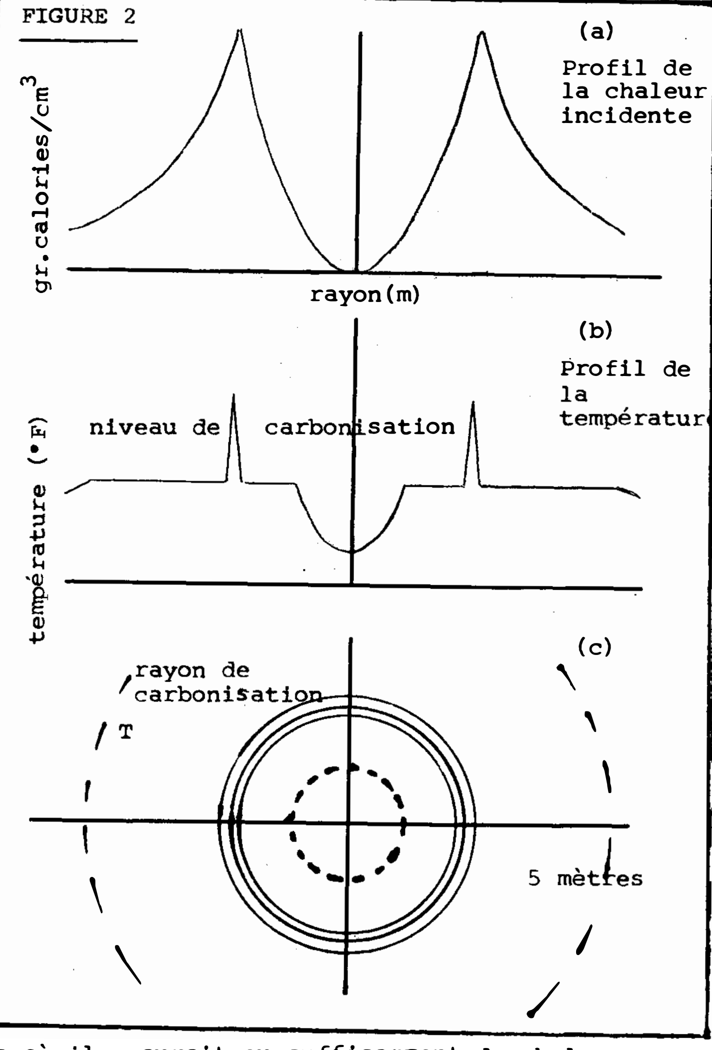
Multipliant l'équation ci-dessus par le temps t et par le coefficient 0,24, divisant par le volume de l'anneau, on obtient :

$$Q(m^{-3}) = \frac{0,12.(\pi f B_\bullet)^2 r_{max}^4 .t}{\rho \; r^2}$$

Substituant les valeurs ci-dessus et divisant par 10^6, on a alors :

$$Q(cm^{-3}) = 6396/r^2 \qquad r > 5$$

Ainsi, la quantité de chaleur entrante par centimètre cube augmente comme le carré du rayon r jusqu'à la distance de 5 m, puis elle décroît comme l'inverse du carré de r. La courbe correspondante est fournie ci-contre (a). L'élévation de température de la terre en surface peut être calculée aisément à partir de la quantité de chaleur entrante, fournissant ainsi une piste pour l'étude des variations du contenu en eau du terrain. Dans le cas où il y aurait eu suffisamment de chaleur pour provoquer la carbonisation et la brûlure, on peut montrer qu'il existe trois régions distinctes dans le profil de la température.



Dans la première, le terrain est humide et pour une quantité de chaleur entrante donnée, l'élévation en température est :

$$\Delta T_1 = \frac{Q_1 \text{(centimètre cube)}}{m_1 \cdot c_1}$$

où m_1 est la masse de terre par centimètre cube et c_1, la chaleur spécifique du sol humide. Lorsque la température atteint le point d'ébullition de l'eau, la température demeure alors constante puisque la chaleur permet alors le changement de phase liquide - vapeur. La quantité de chaleur requise pour convertir l'humidité du sol en vapeur est :

$$Q_2 = m_{eau} \cdot L_{eau}$$

où Q_2 et m_{eau} s'expriment en cm^3 et en cm^{-3} ; L étant la chaleur de

de vaporisation de l'eau. Lorsque toute l'humidité du sol en a été retirée, la température reprend sa hausse de telle manière que

$$\Delta T_3 = \frac{Q_3(cm^{-3})}{m_3(cm^{-3})\ c_3}$$

où m_3 est la masse de terre sèche par centimètre cube et c_3 la chaleur spécifique du sol sec.

L'élévation totale de la température est donc :

$$\Delta T = \Delta T_1 + \Delta T_2 + \Delta T_3$$

où $\Delta T_2 = 0$.

La température du sol sec après chauffage est :

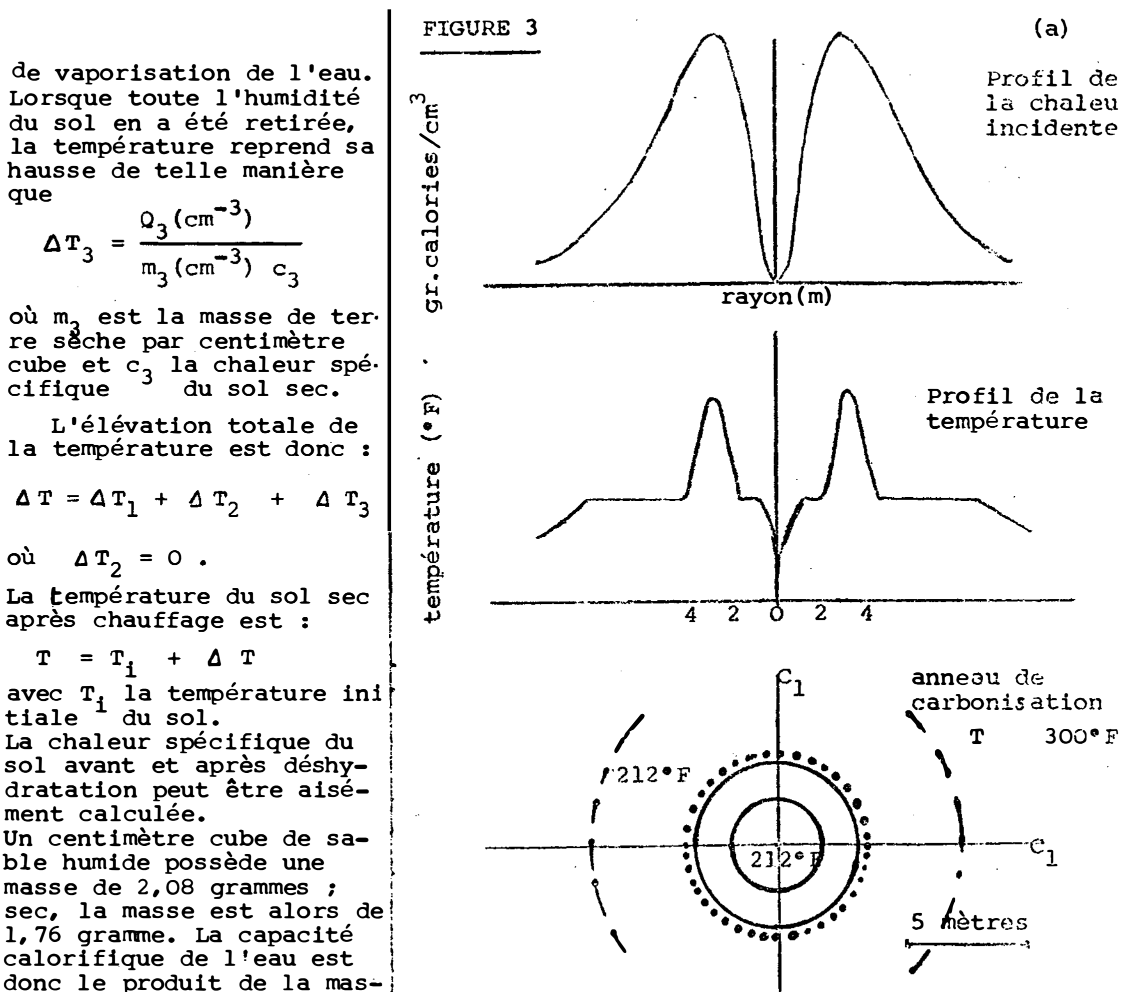
$$T = T_i + \Delta T$$

avec T_i la température initiale du sol.

La chaleur spécifique du sol avant et après déshydratation peut être aisément calculée.

Un centimètre cube de sable humide possède une masse de 2,08 grammes ; sec, la masse est alors de 1,76 gramme. La capacité calorifique de l'eau est donc le produit de la masse d'eau, soit 0,31 gr par la chaleur spécifique de l'eau, soit 1 cal/gr, au total donc 0,31. La capacité en eau du sol sec est par conséquent le produit de la masse de terre, soit 1,76 gr par la chaleur spécifique du sable (0,2 cal par gramme) soit 0,352.

En définitive la capacité thermique par cm^3 (ou chaleur spécifique en volume) vaut : 0,31 + 0,352 = 0,662 calories par centimètre cube.



Une fois les chaleurs spécifiques en volume connues pour le sol humide et le sol sec, la température d'un centimètre cube de sol de surface pour toute valeur du rayon peut être calculée à partie du diagramme de la chaleur entrante. La figure 2 (b) indique le profil de la température ainsi calculé, les température étant exprimée en degré Fahrenheit.

Pour r = 0, çàd immédiatement sous le centre du disque, la température est de 70°F (21,1°C). La température croît alors rapidement jusqu'à atteindre 212°F (100°C) pour un rayon très voisin de 2 mètres. La température demeure alors constante , la chaleur servant alors à vaporiser l'eau du sol. Aux environs de 4 mètres, le sol est ainsi déshydraté et la température con-

tinue à s'élever mais plus rapidement car la chaleur spécifique en volume du sol est maintenant inférieure puisque l'eau en est absente. Le pic de température apparaît à 5 mètres, la température valant alors 394°F (200°C). Au-delà de 5 mètres, la température tome rapidement puisque la température décroît comme $1/r^2$. Une autre région à température constante, valant 212°F (100°C), s'étend entre 5,5 et 11 mètres, suivie par une diminution de la température du sol laquelle approche à la limite une valeur de 70°F (21°C). La figure 2 (c) indique ce qu'il advient des anneaux dans le cadre de ce qui vient d'être dit.

Dans le contexte du cas du Chef Scout, que permet d'expliquer cette théorie ?

Certainement, la sensation de chaleur est expliquée. Tandis qu'il se trouvait dans le massif de petits palmiers, Desvergers ressentait déjà une hausse de température. Une fois dans la clairière, et apparemment sous l'objet, la chaleur ne devint pas seulement insupportable mais également "d'une moiteur oppressive, rendant la respiration difficile". On peut s'attendre à cet effet si l'eau du sol est amenée à l'état de vapeur. On peut également s'attendre à ce qu'il y ait une considérable émission de gaz provenant de la décomposition des matières organiques du sol, donnant ainsi lieu à l'odeur dont il est fait mention. Et, bien entendu, dans la région du pic de la quantité de chaleur entrante, les racines de l'herbe seront carbonisées.

Cette théorie explique également comment Desvergers fut capable d'éviter des brûlures sérieuses sur lui-même. Vu dans le cadre de la théorie ci-dessus, la surface d'une section du corps humain n'est pas suffisamment grande que pour permettre une élévation significative de la température du corps humain.

Le lecteur attentif se rappellera que l'analyse ci-dessus a été réalisée sous l'hypothèse particulière d'un champ magnétique alternatif uniforme existant dans un cercle de 5 mètres de rayon, mais nul au-delà. Bien que cette démarche ait conduit l'auteur à dériver certaines caractéristiques du chauffage par induction, il est important de voir si des résultats semblables apparaissent en faisant l'hypothèse d'une configuration de champ magnétique plus réaliste.

L'auteur a procédé à une série de calculs pour le cas où la source est un dipôle magnétique. C'est le champ engendré par un courant circulant à l'intérieur d'un anneau métallique. La forme du champ est identique à celle d'un aimant discoïdal ou, en l'occurence, la terre. Malheureusement, les mathématiques requises pour calculer de même la chaleur entrante comme une fonction du rayon sont complexes si l'on souhaite obtenir une solution sous une forme complète. L'auteur a résolu le problème numériquement en créant un algorythme appelé RUHEAT pour le calculateur de poche HP-11.

Une discussion détaillée de ce programme RUHEAT est hors du cadre de cet article. Un bref examen de la stratégie appliquée peut cependant s'avérer intéressante.

Le programme suppose qu'un dipole orienté verticalement est disposé à une hauteur h au-dessus d'un sol conducteur. Le terrain est divisé en un grand nombre d'anneaux concentriques, leurs centres coïncidant toujours avec l'axe du dipôle. Le programme calcule alors la distance des points de l'anneau à l'axe du dipôle et à partir de cela, il calcule le champ magnétique en ces points dû à la présence du dipôle. Puisque les courants induits sont des courants "azimuthaux", suele la composante verticale du champ contribue au chauffage. Ceci est calculé pour chaque anneau. La tension induite dans chaque anneau est calculée en ajoutant le produit de B et de l'aire A aux produits similaires obtenus pour les anneaux précedents. La résistance d'un anneau est calculée à partir de son rayon et on en déduit la quantité de chaleur entrante par centimètre cube dans le sol de cet anneau

anneau. Avec le profil de la chaleur ainsi généré, on peut obtenir aisément celui de la température.

Sur base de ce qu'a écrit Desvergers dans son rapport à Blue Book, un valeur raisonnable de la hauteur est 4 mètres. Depuis 1981, l'auteur a considéré préférentiellement une valeur de 125.10 ampère/mètre (2) comme la valeur la plus vraisemblable pour le moment magnétique, ceci étant basé sur les données relatives aux déflections de compas .

La figure 3 (a) indique le profil de la chaleur entrante pour un dipole magnétique. La figure 3 (b) fournit le profil de température et la figure 3 (c) sont les anneaux comme indiqués ci-dessus. Les faits de base sont les mêmes que dans la première analyse mais il est clair que l'anneau de "carbonisation" est plus large et apparaît à un distance plus proche du centre . Il peut être remarqué aussi que l'équation utilisée pour calculer le champ magnétique d'un dipôle est celle du cas où le rayon de l'anneau créant le champ est beaucoup plus petit que la distance au sol. Si le dipôle devient plus grand, la géométrie de l'anneau deviendra très semblable à celle de la figure 2 (c).

La signification de l'analyse précédente va beaucoup plus loin que le cas du Chef Scout de Floride. Si l'on augmente l'intensité du champ magnétique, la fréquence du champ, ou encore le temps, ou si l'on réduit la hauteur, la quantité de chaleur entrante augmentera rapidement. On peut s'attendre à ce que la température soit suffisamment élevée pour provoquer non seulement la carbonisation des racines mais aussi occosionne des brulures à la végétation. Comme on le sait, ceci est une donnée apparaissant fréquemment dans les rapports d'observations OVNI pour les cas où l'OVNI stationnait au-dessus du sol.

De tels cas fournissent un modèle général : à la fois une région circulaire et brûlée ou déshydratée, ou un anneau dont le diamètre peut être de 30 pieds ou plus mais dans la largeur est seulement de 1 à 3 pieds. Les diamètres les plus habituels sont compris entre 20 et 30 pieds. La similitude entre les effets rapportés et les figures 2 (c) et 3 (c) sont intéressantes de ce point de vue.

De plus, les anneaux persistent habituellement durant des semaines, des mois ou des années et l'intérieur de l'anneau, et parfois l'entièreté du cercle, reste improductif durant une saison ou deux. Ceci est prévisible. Car en définitive, une majeure partie du sol en surface a été stérilisée et à l'intérieur de l'anneau de carbonisation, la chaleur a été suffisante que pour carboniser toute matière organique.

Quelle information peut être extraite d'un examen attentif de ces cas avec anneau ? Il y a la possibilité de déterminer la dimension du dipôle. Le fait que la plupart des anneaux soient circulaires indique que champ magnétique est symétrique autour de l'axe vertical. Par la mesure de l'humidité, de la résistivité, et de la chaleur spécifique en volume, il devrait être possible, avec un cas bien documenté, de déterminer le produit du champ magnétique, de sa fréquence en fait, par son amplitude : f.B..

Quelle fut la position en définitive de Ruppelt relativement au cas particulier envisagé ici ?

Ruppelt admit la présence de difficultés lors de l'écriture de son rapport officiel. Contre le Chef Scout : des informations déconcertantes relatives à son histoire personnelle et la manière dont il avait essayé de tirer parti de son aventure. Aspect positif :les racines carbonisées. Ruppelt décida en définitive de classer le cas comme une mystification, l'appellant 'le meilleur cas de mystification dans l'histoire des OVNI".

Il ne put jamais se représenter, ni lui, ni aucune autre personne, comment Desvergers avait pu la réaliser ....

---

(1) : E.J.Ruppelt, The Report on Unidentified Flying Objets, 1956, Doubleday, p.233-245

(2) : Voir "Florida Scoutmaster's Encounter" dans "Encyclopedia of UFOs" édité par R.Story et R.Greenwell , Doubleday,1980,PP.128-131.

(3) : Pour une présentation des courants induits,voir par exemple "Physics for Students of Science and Engineering" par Halliday et Resnik,John Wiley and Sons,inc.,1960,pp.778-806.

Ces notions font partie du programme de Physique du secondaire et peuvent être trouvées dès lors en français dont nombre de livres destinés à cet enseignement.

(4) : Ibid.,pp.678-696

(5) : Ibid.,pp.697-721

(6) : MIL-HDBK - 419,Grounding,Bonding,and Shielding,Vol 1,pp.1-7 to 1-11.

(7) : Ces notions de chaleur spécifiques font l'objet d'un commentaire analogue à la référence (3).

(8) : J.Allen Hynek,The UFO Experience,Chicago,Regnery,1972,p.129.

(9) : Ted R. Phillips,Jr, "Physical Traces of UFOs" dans "Encyclopedia of UFOs",voir (2),pp.256-266.

Ajoutons pour terminer quelques conversions utiles pour une bonne compréhension de l'article que nous devons à Joe Kirk THOMAS.

1 pied = 0,3048 mètre $\quad$ $°C = (°F - 32) \cdot \frac{5}{9}$

1 calorie = 4,2 joules ; la calorie étant définie comme la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un gramme d'eau de 14,5°C à 15,5°C.

Traduction

P.Deboodt

Article original issu de "MUFON UFO Journal",n°197,Sept.84,pp.5 - 10

(suite de l'article de la page 6)

qu'il se soit en fait produit un événement assez rare à savoir la rentrée d'une météorite sous un angle particulièrement élevé dans l'atmosphère terrestre. Le numéro prochain de "Ciel et Terre", revue de la Société Royale Belge d'Astronomie, présentera un examen détaillé de ce phénomène.

Il est toutefois intéressant de signaler que notre société demeure bien "dans le coup" et que notre nom reste en mémoire des grands organismes responsables de l'Information en Belgique. Merci aussi aux nombreuses personnes qui ont appelé notre siège et un merci tout particulier à notre secrétaire général, Mr Lucien Clerebaut qui, toute affaire cessante, passa cette"mémérable journée" à répondre aux nombreux appels téléphoniques ainsi qu'aux nombreux journalistes voulant absolument tout savoir sur la question.

UFOLOGIE ET INFORMATIQUE

Sous le titre "Ordinateur et Ufologie : Bilan de la situation actuelle", l'ufologue italien Maurizio Verga brosse un tour d'horizon général de l'insertion actuelle de l'ordinateur dans le monde ufologique. Nous devons à Jacques Scornaux une copie de ce texte qui, bien que très intéressant, n'en demeure pas moins d'une taille dépassant ce que la revue Inforespace peut y consacrer. C'est pourquoi, nos lecteurs ne trouveront ici qu'un résumé bref mais, croyons-nous, fidèle des éléments essentiels présents dans l'article de M. Verga.

Sans nul doute, l'ordinateur, et tout particulièrement les micro-ordinateurs envahissent notre vie quotidienne. De nombreux particuliers disposent qui d'un Apple II, qui d'un Spectrum, qui encore d'un Commodore 64 ou 128. Il est dès lors bien naturel que cette intrusion touche également le monde de la recherche ufologique/ Comme c'est fréquemment le cas, des projets divers, tant sur la méthodologie que sur les objectifs spécifiques, ont pris corps sans vraiment viser à une stratégie commune susceptible de déboucher sur une collaboration fructueuse entre les ufologues "branchés" en la matière. Signalons au passage que le travail réalisé jusqu'à présent par M.Verga mérite toute notre considération car outre ses travaux personnels en ce domaine, ce chercheur publie actuellement une revue qui touche de très près ce type d'approche. On en trouvera les coordonnées en fin d'article.

Quels sont les principaux thèmes de recherches dans lesquels l'ordinateur trouverait un champ d'action à sa mesure ? Nous reprenons ici les termes de M. Verga :

"Exploitation des paramètres caractéristiques d'une observation d'un OVNI (dimensions et distance apparentes, angle d'élévation, etc...) provenant du compte rendu des témoignages.... Contrôles très précis des éphémérides afin de repérer d'éventuelles étoiles ou planètes confondues avec des étranges "objets volants". Introduction des cas dans l'ordinateur, par l'intermédiaire d'une base de données commune à certain type d'ordinateur, ce qui permettrait un échange de données rapide et plus facile, ainsi qu'une consultation plus aisée. Développement d'analyses statistiques à partir des données fondamentales des cas disponibles. Création d'une sorte de "Bulletin Board" (répertoire dans les pays,.... . Création à bas prix d'une revue ou d'un journal d'information grâce à un programme de traitement de texte ou autre logiciel plus spécifique. Introduction sur ordinateur de bibliographies spécifiques à certains domaines, avec l'option de pouvoir traiter les entrées de différentes manières."

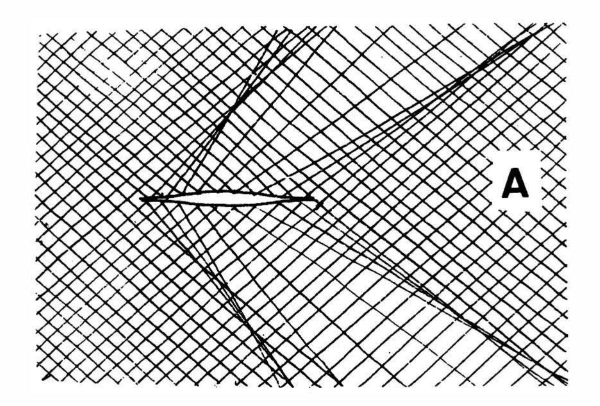
Après s'être interrogé sur le comportement des ufologues face à cette nouvelle manière d'envisager l'Ufologie, Maurizio Verga précise sa position personnelle à savoir "une vision plus humaniste" et non le développement de grands projets souvent trop ambitieux et rarement menés à leur terme.

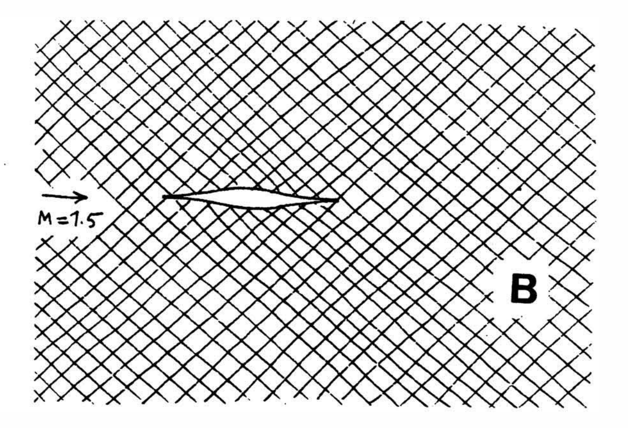
L'auteur passe alors en revue un certain nombre de réalisations concrètes. Disons d'emblée qu'elles sont très nombreuses et très diversifiées. Certes, tout ufologue a entendu parler du quasi-"mythique" catalogue de Saunders (UFOCAT) mais il en existe bien d'autres. Qu'ils soient consacrés aux cas d'un pays uniquement, ou d'un groupe de pays ou qu'ils soient consacrés à tel ou tel aspect spécifique de la problématique OVNI, de nombreux catalogues et programmes sont d'ores et déjà disponibles. Nous ne pouvons ici en donner la liste complète, Maurizio Verga regrettant d'ailleurs lui-mê l'existence quasi certaine de nombreux travaux de chercheurs individuels mais dont la teneur n'est connue que d'eux seuls ou presque. Signalons simplement les pays incorporés dans l'un ou l'autre catalogue : Danemark (SUFOI), Australie (A.Cole),Pays-Bas et Belgique (H.Kampherbeek),Tasmanie et Australie (TUFOIC),Royaume-Uni (BUFORA),Italie (UFOBANK par M.Bottani notamment).

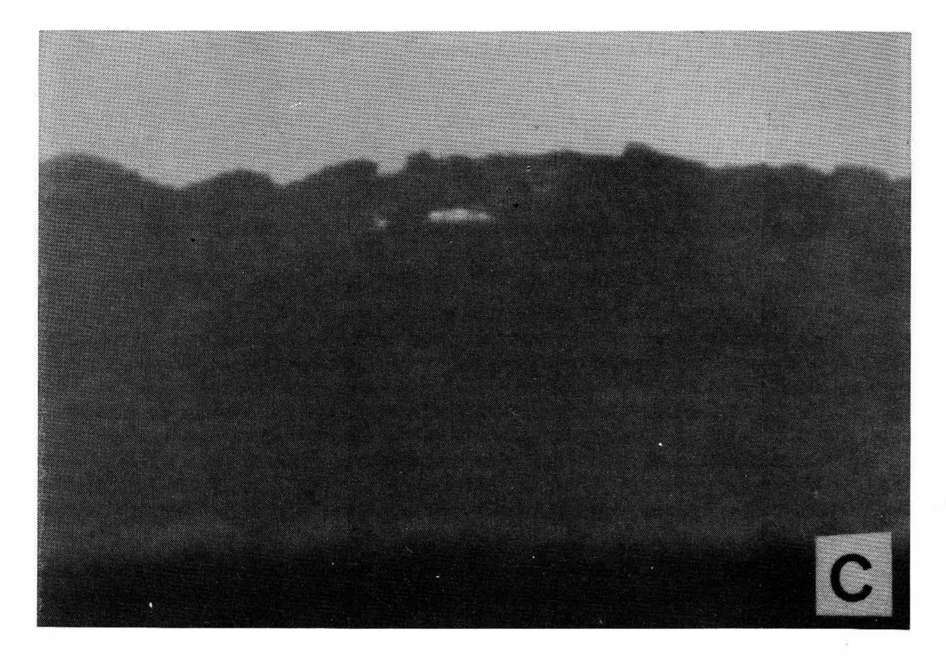
Quelques programmes spécifiques sont également cités : "Bécassine" créé par le chercheur français Denys Breysse concernant la gestion des cas de Rencontres Rapprochées de Troisième type au niveau international,ARGENCAT se rapportant à l'Argentine avec travaux statistiques, COMPITACAT basé sur ITACAT, catalogue des cas italiens et qui groupe trois séries de programmes auquels est associé un programme de démonstration. L'auteur en est M. Verga. D'autres projets ont été développés. Nous renvoyons le lecteur intéressé à la parution intégrale de l'article de M. Verga, parution devant se faire dans "Lumières dans la Nuit" prochainement.

Terminons cette brève présentation en indiquant à nos lecteurs l'existence de la revue "The Computer UFO Newsletter" publiée par le CUFON et dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro de la revue. Pour rappel, l'abonnement coûte en Italie 16 000 lires, somme à verser à Maurizio Verga, Via Matteotti, 85 22072 CERMENATE (COMO).

Pascal Deboodt.


A


M=1.5
B


C

DOSSIER PHOTO

Cracoe (Angleterre), le 16 mars 1981

Durant les mois d'hiver de 1981, le Nord Yorkshire (angleterre) fut le théâtre d'un grand nombre d'observations d'OVNI.

Le 16 mars 1981, des policiers britanniques purent photographier l'un de ces phénomènes. Les faits se déroulèrent à Cracoe, Wharfedale (Craven). L'agglomération la plus proche étant Skipton, à environ 9 km au sud de Cracoe.

La région est couverte de pins et de marécages, avec quelques fermes éparpillées. L'activité principale reste le tourisme durant l'été. La région est calcaire et on y trouve aussi assez bien de minerais métalliques, en particulier de plomb: des mines furent d'ailleurs exploitées jusqu'au 19 ème siècle.

On y trouve surtout une grande colline rocheuse d'environ 1500 m de long, avec une altitude moyenne de 500 m. Elle s'allonge du nord au sud, entourée d'autres reliefs moins accentués. La face ouest de cette colline est couverte d'arbres. On y trouve précisement d'anciennes exploitations minières, avec des blocs roches abondants. Tout le site est dangereux et très difficile d'accès.

Le jeudi 12 mars 1981, vers 19 h 00, plusieurs habitants de Cracoe signalèrent que des formations lumineuses inhabituelles étaient visibles. Ils alertèrent la police qui arriva sur place vers 19 h 10; le rapport de police stipule simplement que "quand nous sommes arrivés sur les lieux à 19 h 10, nous avons vu un barrage de lumières blanches fluorescentes venant de la base de la colline. Aucune explication ne put être donnée..."

Quatre jours plus tard, le 16 mars, à environ 10 h 55, un officier de police de Cracoe regardait la colline depuis la fenêtre de son domicile, quand il eut l'attention attirée par une lumière brillante au sommet des rochers. Il alerta auusitôt un collègue pour examiner le phénomène. Après deux minutes d'observation, ils crurent distinguer trois intenses taches lumineuses stationnaires, alignées à quelques mètres sous le sommet de la colline. Ils furent bientôt entourés d'autres témoins.

Des photographies furent prises (dont celle reproduite ci-contre - figure c). Vers 11 h 50, les lumières commençèrent à pulser et soudain la formation lumineuse disparut. Quelques secondrs plus tard deux appareils de la Royal Air Force passèrent à basse altitude au-dessus de la région.

Voici le témoignage d'un des officiers de police: "Le lundi 16 mars 1981, j'étais dans la cuisine de ma maison quand je vis trois lumières brillantes sur les rochers. Je les ai observé aux jumelles mais sans bien les détailler, comme quand on regarde en face des phares de voiture. Les lumières étaient alignées, deux plus petites lueurs entourant une plus grosse. J'ai vu une forme derrière les lumières mais il m'est impossible d'en préciser le contour. Vers 11 h 30, deux jets de la RAF survolèrent la région. Je signale qu'il n'y a pas d'eau sur ces rochers pour provoquer une reflexion pareille, ni des dépôts métalliques. Vers 11 h 55, les lumières diminuèrent d'intensité avant de disparaître complètement.(...)"

L'appareil de prise de vue était un COSINA CSL SLR équipé d'un film Ektachrome 64 (Kodak); objectif CHINON 135 mm f 2.8 . Les conditions météorologiques du jour mentionnent un ciel de partiellement à totalement nuageux (plafond à 750 m), avec peu de vent.

L'enquête sur cette affaire fut menée par le Yorkshire UFO Society (YUFOS) qui essaya de retrouver des traces du phénomène sur les abords de la colline. Ils découvrirent ainsi une zone où les arbres étaient assez abîmés, brisés au sommet ou brûlés.

Les experts consultés ne concluent pas qu'il puisse y avoir un rapport évident entre ces traces et l'observation de l'OVNI. Il n'en demeure pas moins vrai que cette "coïncidence" reste troublante.

Divers spécialistes ont pu examiner les diapositives prises pendant l'observation. Le Ground Saucer Watch (GSW) dirigé par William H. Spaulding a analysé selon une méthode densitométrique ces documents: on y distingue bien trois zones de densité plus grande qui apparaissent à l'oeil nu comme des "objets" arrondis. Des agrandissements révèlent que le contour est plutôt irrégulier et non symétrique.

Il n'y a pas d'évidence de trucage. Il est ainsi quasi certain que le phénomène photographié était effectivement à une certaine distance de la caméra. Une analyse par ordinateur afin de révéler la structure tridimensionnelle du phénomène ne montre aucun relief particulier, laissant ainsi supposer que la lumière est plutôt réfléchie que produite par le phénomène lui-même.

Le GSW conclut ainsi: "En se basant sur les données informatiques, nous sommes en conflit avec les dires des témoins. Il n'y a pas d'évidence que le phénomène photographié soit un "objet" planant entre les témoins et la colline se trouvant à l'arrière-plan. D'autre part, l'irrégularité des silhouettes ne plaide pas en faveur d'un vaisseau extra-terrestre ou autre objet matériel mal interprété. On pourrait expliquer les images par des formations de craie ou bien des reflets sur une surface humide. Cependant, l'observation du paysage ne plaide pas non plus en faveur d'une telle hypothèse. Quelles sont les possibilités restantes ? Peut-être de la neige résiduelle. L'examen attentif de divers points du paysage laisse supposer l'existence de telles zones encore enneigées.(...)"

Klaus Webner, un ufologue allemand ayant quelque expérience dans l'analyse photographique, a également étudié ces clichés. Il estime pour sa part que la distance entre le phénomène et le témoin devait être de l'ordre de 1200 m, ce qui donne un diamètre d'environ 80 cm au plus important des points lumineux. Il ajoute: "Je n'ai décelé aucun mouvement des points lumineux, ni de trace d'un support matériel à ces points. Peut-être s'agit-il tout simplement de lampes de montagnards. Le matériel photographique n'est pas suffisant pour conduire à une identification certaine.(...)"

On le voit (et le document reproduit p. 18 le confirme), ces photos sont plutôt de qualité médiocre, et ces sortes de "lumières diurnes" peuvent difficilement être rangées dans la catégorie des OVNI. Disons qu'il manque effectivement beaucoup d'informations avant de pouvoir trancher.

Nous remercions le Yorkshire UFO Society pour les divers rapports et documents transmis sur ce cas, en particulier Mark Ian Birdsall, l'auteur du rapport complet sur le cas, ainsi que Philip Mantle (YUFOS 12 Miles Hill Street   Leeds   LS7 2EQ   England).

Michel Bougard.

LA TRANSMISSION DE PENSEE EST-ELLE POSSIBLE ? (2)

4. Les cinq expériences les plus extraordinaires

Mais, si les tentatives de transmission de pensée sur de grandes distances ont attiré la curiosité de nombreux savants, aucune expérience n'a été aussi spectaculaire, significative et convaincante que les enregistrements, dans les cinq cas suivants, de messages télépathiques entre la Terre et des cabines lointaines et séparées du sol terrestre : avions, sous-marins et capsules spatiales.

En premier lieu, en 1937, Harold Sherman, président de l'Association de recherche parapsychologique, à Little Rock (Arkansas,USA) procéda à des expériences télépathiques avec l'aviateur du Pôle Nord, sir Hubert Wilkins. Ces expériences étaient contrôlées scientifiquement par Gardner Murphy, professeur de Harvard. Sherman reçut à New-York, avec de bons résultats, des messages télépathiques que lui envoyait Wilkins depuis le Pôle Nord, uniquement par la pensée. Lors des tests de cartes, Wilkins fut loin d'approcher ses performances paranormales exceptionnelles réalisées dans d'autres domaines (Stettler).

Le deuxième cas concerne les sous-marins à propulsion nucléaire américains qui ont stupéfait le monde en naviguant sous la calotte glaciaire ou en faisant plusieurs fois le tour du monde sans ravitaillement. On se souvient que le premier d'entre eux, du type Nautilus, fut lancé le 21 janvier 1954. L'eau ne permettant pas à certaines ondes de la traverser, on ne sait dès lors toujours pas communiquer de la terre avec un submersible en plongée et vice-versa. Or, une expérience télépathique dénommée Bios a été pratiquée en 1959 entre un laboratoire aux USA et un sous-marin en immersion. "Un mystérieux passager (officier de marine) embarqua à bord du sous-marin atomique Nautilus le 25 juillet 1959, nous précise Jacques Bergier(3). Le sous-marin prît aussitôt la mer et, pendant seize jours, parcourût en plongée les profondeurs de l'Océan Atlantique. Le passager sans nom s'était enfermé dans sa cabine. Seuls le matelot qui lui portait sa nourriture et le capitaine Anderson qui lui faisait une petite visite quotidienne, avaient vu son visage. Deux fois par jour, il remettait une feuille de papier au capitaine Anderson. Sur cette feuille, se trouvaient les combinaisons de cind signes mystérieux : une croix, une étoile, un cercle, un carré et trois lignes ondulées (symboles Zener). Le capitaine Anderson et le passager inconnu apposaient leur signature sur cette feuille et la capitaine Anderson la scellait dans une enveloppe après avoir mis deux cachets à l'intérieur. L'un portait l'heure et la date, le second, les mots "ultra-secret, à détruire en cas de danger de capture du sous-marin". Egalement deux fois par jour, pendant les seize jours que dura l'expérience, enfermé dans une pièce d'où il n'est jamais sorti, un étudiant de l'Université de Duke à Durham (Caroline du Nord,USA) se plaçait devant un appareil automatique à battre les cartes. A l'intérieur de cet appareil, dans un tambour, un millier de cartes étaient agitées. Il s'agissait non pas de cartes à jouer ordinaires mais de cartes simplifiées, dites cartes de Zener. Deux fois par jour, sous l'action d'un mouvement d'horlogerie, l'appareil éjectait une carte au hasard, à une minute d'intervalle. L'étudiant regardait fixement cette carte en tâchant d'y penser intensément. A la même heure, à 2 000 km de distance, à des centaines de mètres de profondeurs, l'officier de marine essayait de deviner quelle était la carte que regardait l'étudiant aux USA.

Le lundi 10 août 1959, le sous-marin débarquait à Croyton. Le passager monta dans une voiture officielle qui, sous escorte, le déposa à l'aérodrome militaire le plus proche. Quelques heures plus tard, l'avion atterissait sur le petit aérodrome de Frienship, dans le Maryland. Elle le condui-

suit devant un bâtiment qui portait cette inscription : "Centre de Recherches spéciales Westinghouse. Entrée interdite à toute personne non autorisée ". La voiture s'arrêta devant le poste de garde et le voyageur demanda à voir le colonel William Bowers, directeur des sciences biologiques à l'Office de Recherches des Forces Aériennes des Etats-Unis. Le colonel Bowers l'attendait dans son bureau : "Asseyez-vous lieutenant " lui dit-il. "Vous avez l'enveloppe ?". Sans mot dire, le lieutenant lendit l'enveloppe au colonel qui alla vers un coffre fort, l'ouvrit et en tira une enveloppe identique à cela près que le cachet qu'elle portait n'était pas marqué "Sous-marin Nautilus" mais "Centre de Recherches, Frienschip, Maryland.". Le colonel Bowers ouvrit les deux enveloppes pour y prendre des paquets d'enveloppes plus petites qu'il décacheta à leur tour et silencieusement, les deux hommes mirent de côté les feuilles dont les dates était semblable. Puis, iles comparèrent. Avec une précision de plus de 70%, les signes étaient les mêmes, et placés dans le même ordre sur les deux feuilles qui portaient la même date."

"Ce résultat,écrit Jacques Bureau, est absolument surprenant car la probabilité pour qu'une telle coïncidence se produise est inférieure à un dix-millième : la mesure équivaut pratiquement à une certitude. L'expérience tentée par la Navy américaine a une grande valeur probatoire . Elle démontre que la télépathie existe puisqu'elle donne des résultats qui s'écartent beaucoup d'un modèle mathématique du hasard".

Le troisième cas a été réalisé en mai 1963 au cours de la dernière des missions Mercury, Mercury 9, avec une liaison télépathique entre son commandant de bord, Gordon Cooper Jr. et la base de la NASA à Houston (Bergier).

Bien avant que les cabines spatiales de missions américaines et russes ne fussent précédées ou suivies, de loin ou de près, par des véhicules spatiaux d'origine inconnue, le Professeur Willy Ley n'avait-il pas déjà déclaré en décembre 1966, devant un auditoire du collège d'Ingénieurs et de l'Insitut américain d'astronautique et d'aéronautique de Virginia Tech. que "tôt ou tard, les astronautes américains rencontreront les astronautes d'une autre planète" ? Or les exigences imposées par l'expérience télépathique de Mercury 9 n'ont pas empêché son commandant Gordon Cooper d'annoncer par radio le 15 mai 1963 à la station de repérage de Muchea près de Perth, au sud-ouest de l'Australie, alors qu'il volait au-dessus de cette station : "J'ai aperçu une boule lumineuse qui semblait vouloir s'approcher de la capsule. C'était un disque verdâtre avec une bande rouge sur l'un des côtés". L'objet se déplaçait d'Est en Ouest, c'est à dire dans le sens inverse des orbites des satellites de construction humaine. Les écrans radar de Perth enregistrèrent le passage de l'objet qui fut aussi aperçu par plus d'une centaine de personnes dont la plupart étaient des techniciens et quelques-uns, des journalistes. La nouvelle fut diffusée sur les antennes de la N.B.C. avant le retour de Cooper (F.Edwards,Inforespace n°3 de 1972). On peut se demander si l'expérience télépathique de Mercury 9 avait un pôle d'attraction pour le disque "verdâtre" lumineux.

La quatrième expérinec eut lieu en juin 1964 : le chercheur britannique A.D.Cornell, à Cambridge, réussit une liaison télépathique entre un sujet émetteur à bord d'un avion (trajet Londres - Glasgow) et un sujet récepteur à terre.

Enfin,le cinquième cas se produisit en février 1971 entre le Cap Canaveral et l'astronaute Edgar J. Mitchell, coéquipier de Alan Shepard à bord du vaisseau spatial Apollo 14 qui avait été lancé le 31 janvier 1971 à 11 km par seconde à destination des collines Fra Mauro sur la Lune. Alors que sa cabine se trouvait à 150 000 km de la Terre, Mitchell transmit un message télépathique à quatre receveurs sur Terre, sélectionnés et désignés par les lettres A,B,C et D."Mon expérience, écrivit ultérieurement Mitchell, consista en quatre séances de transmission de pensée durant des périodes de repos programmées au cours du vol. Deux des séances eurent lieu au cours du voyage aller vers la Lune et deux pendant le retour. J'utilisai des nombres

de 1 à 5 pris au hasard dans huit colonnes de vingt-cinq nombres chacune. Juste avant la transmission, afin de minimiser les possibilités de précognition, j'assignai à chaque symbole des cartes standards de Zener...., les circonstances du vol rendirent difficiles l'évaluation des résultats : nous étions en retard de quarante minutes pour le lancement ce qui réduisit de quarante minutes également les quelques périodes de repos initiales. C'est ainsi que du fait des conventions prises avec les receveurs, certaines séances semblèrent donner des résultats pré-cognitifs çàd avec un certain glissement dans le temps."

Les résultats de cette expérience , pratiquée dans le vide de l'espace et en apesanteur, sur la base de 275 essais, furent ensuite analysés par le Professeur Rhine (Durham) et le Docteur Osis (New-York) et atteignirent 37,5% de réussites alors que la probabilité n'était que de 20% (Bertrand).

C'est curieusement aussi au cours de cette même mission Apollo-14 (Shepard, Mittchell et Roosa que nous avons personnellement eu l'occasion de voir s'entraîner en avril 1970 dans le simulateur du module de commande au Kennedy Space Center) que, soit lors du voyage Terre-Lune, soit lors de sorties des astronautes du LEM sur le plateau de Fra Mauro, des photos et des images télévisées laissèrent apparaître tantôt une tantôt deux taches lumineuses avec trainée également lumineuse comme cela avait déjà été le cas lors des missions Apollo-8,11 et 12. Analogie ou non avec Mercury-9 ?

Les cinq expériences télépathqiues évoquées ci-dessus et dont les résultats quantitatifs sont groupés avec d'autres tests dans le tableau suivant, ont prouvé scientifiquement que la télépathie n'est pas un mythe, la moyenne des réussites ayant atteint 51% alors que la prévision selon le calcul des probabilités approche 20%.

PAYS	EXPERIMENTATEURS	ANNEE	EXPERIENCES		
			tentées	résultats	réussies
G.B.	Murray	1913	505	303	60%
E.U.	Estrabrowks	1925	1660	928	56%
FR./E.U.	-	1923	20	5	25%
E.U.	Rhine	1933	85000	23800	28%
URSS	Wassiliev	1933	260	233	89%
URSS	Wassiliev	1934	13	6	46%
FR.	de Cressac	1934	1000	358	36%
G.B.	Soal	1947	950	270	28%
E.U.	Nautilus	1959	-	-	70%
URSS	Wassiliev	1960	20	12	60%
E.U.	Apollo-14	1971	275	103	38%
URSS	Clinique d'accouch.	-	-	-	45%
BULG.	Lozanov	1972	-	-	68%
FR.	Marcotte	1972	-	-	80%
FR.	Warcollier	1972	-	-	30%
ALL.	Stettler	1972	8	5	62%

note : la dernière colonne de droite présente les résultats effectifs alors que le calcul des probabilités fournit 20%

Dans la défense nationale, pourquoi la télépathie ne résoudrait-elle pas des problèmes difficiles de télécommunications ? C'est pourquoi, en présences de telles réussites télépathiques, peut-on comprendre que "l'intérêt des grandes nations pour la parapsychologie n'est pas toujours dénué d'arrière-pensées... les superpuissances lui réservant un article dans leur budget d'armement".(1)

Le Dr E.B. Konecci, directeur de recherches biotechnologiques de la NASA a confirmé que la perception extra-sensorielle, comme méthode de communication directe, une fois maîtrisée et rendue fonctionnelle, pourrait avoir d'importants usages stratégiques (2). Certains exemples le confirment aussi. Pendant la seconde guerre mondiale, le tchécoslovaque Kafka avec ses propres sujets, repéra les positions des armées sur les divers fronts. Vers les années cinquante, grâce au succès de ses expériences, son disciple, le Dr Ryzl fut invité par le gouvernement Novotny à entrer au service du Renseignement, ce qu'il déclina avant de s'enfuir à l'étranger (Bertrand). Dès le début de 1957, la fameuse organisation Rand Corporation qui s'occupe des recherches les plus secrètes du gouvernement américain, déposait un rapport sur ce sujet devant le président Eisenhower. "Nos sous-marins, pouvait-on y lire, sont maintenant inutiles car il est impossible de communiquer avec eux lorsqu'ils sont en plongée et surtout, lorsqu'ils seront sous la calotte polaire. Tous les moyens nouveaux doivent être employés". D'ailleurs, "la commission de l'énergie atomique américaine proposait en 1958 l'utilisation de clairvoyants pour tenter de deviner les points de chute des bombardements russes en cas de guerre"(3). Pour un sous-marin en haute mer, l'important est aussi de pouvoir communiquer avec ses bases sans que ses messages ne soient interceptés.

Après l'expérience Nautilus de 1959, il n'apparaît dès lors pas extraordinaire qu'elle ait été entreprise par la Navy et que ses résultats aient été dépouillés par l'office de recherches des forces aériennes des E.U.. On saisit aussi pourquoi le laboratoire de Wassiliev, à Léningrad, fut financé par l'état depuis 1961 (Bertrand). Ila encore été rapporté que le laboratoire du professeur Rhine à Durham "avait reçu une aide financière substancielle du ministère de la Marine des E.U. (4), peut-être lors de l'analyse des résultats de l'expérience Apollo-14 en 1971. D'ailleurs, le Pentagone aurait dépensé des milliards de dollars dans les recherches secrètes sur l'utilisation militaire possible des phénomènes extra-sensoriels (5).

5. Existe-t-il une prédisposition à la télépathie ?

"Il nous reste infiniment plus à découvrir que nous n'avons découvert ... Si la Science est jeune et débute à peine ... nous ne savons pas clairement ce qui est possible ou impossible".(Rémy Chauvin, professeur en Sorbonne)

Dans la vie quotidienne, ne percevons-nous que la surface des choses, ne souffrons-nous pas d'une atrophie de la sensibilité ? Si cela est vrai, combien est-il difficile d'expliquer s'il existe une prédisposition à la télépathie et comment celle-ci se produit. Nous n'avons certes, pas plus d'explication de ce phénomène que nous n'en avons de la mémorisation du souvenir de la couleur rouge d'une rose ou des yeux bleus d'un individu. Et pourtant, cette mémorisation existe. Mais la télépathie existe aussi, démontrée par les observations dans les cas spontanés et par l'expérience dans la transmission de pensée. Son existence est confirmée par la qualité des sujets et la concordance des témoignages.

Existe-t-il un type de sujets plus favorisés et pourquoi émettent-ils et captent-ils certains messages ? Peut-être faut-il distinguer les facultés de don et l'état psychologique des sujets.

En ce qui concerne la prédisposition, les principales caractéristiques psychologiques du sujet sensitif seraient, selon le géophysicien espagnol Cisnéros, une tendance marquée à l'extraversion, une faible adaptation à la réalité, une grande sensibilité aux stimulations extérieures (6).

Pour le Dr Bender, professeur de psychologie à l'université de Fribourg-en-Brisgau, les sensitifs sont marqués "par une grande instabilité de tempérament et de caractère. Ce sont des êtres d'humeur changeante, versatiles, portés aux effets théatraux ... Leur nature sensitive les a prédisposés à réagir avec excès aux moindres frustrations affectives"(7). De son côté, Castellan précise que "le type de sujet à succès est l'émotif, l'illogique, l'intuitif. Les enfants réussissent mieux que les femmes, elles-mêmes mieux que les hommes"(8). Le professeur Urban, directeur de la clinique neuro-psychiatrique de l'université d'Innsbruck, "a constaté que les malades mentaux réussissaient mieux les tests de Rhine quelque temps après une narco-analyse ou à la suite d'un traitement de choc tel que l'électrochoc ou le le coma insulinique"(6).

Le philosophe français Bergson pensait que la télépathie était un phénomène inaperçu mais courant, surtout entre intimes. En effet, nous dit Stettler, le "contact extra-sensoriel est souvent très intense, particulièrement entre des êtres qui se trouvent dans une étroite interrelation psychique". La transmission de pensée se produit souvent en cas de crise grave ou de maladie ou de danger de mort du sujet et elle " s'exerce plus volontiers entre jumeaux" issus du même oeuf, entre amis, entre membres d'une même famille", entre mari et femme et parfois dans le rapport médecin-malade.

Le Dr Duane, chef du service ophtalmologique du Jefferson Medical College de Philadelphie, a démontré que les ondes alpha des encéphalogrammes (typiques du repos) qui apparaissent chez l'un des jumeaux pouvaient provoquer l'apparition d'un même tracé chez l'autre, quelle que soit la distance (Bertrand). Il a aussi été constaté que "les aveugles sont particulièrement aptes à percevoir télépathiquement des mouvements, des couleurs et des impressions tactiles (9).

L'état psychologique du sujet est aussi une condition de réussite de la transmission de pensée. Selon Castellan, le sujet sensitif serait "favorisé par un affaiblissement de la vie consciente : transe hypnotique, narco-analyse, sommeil, parfois maladie quelconque, effets de drogues diverses depuis l'alcool et le café jusqu'à l'opium"(10) ainsi que des barbituriques(Bertrand)

Mais comment se produit la télépathie d'un organisme à un autre ? Il est notoire qu'aucun phénomène se décle,che sans une cause appropriée. Les mécanismes du cerveau demeurent pourtant mystérieux et l'on peut se demander si une énergie particulière constitue le support de la transmission de pensée. De nombreuses hypothèses ont été avancées à cet égard.

"Si la présence de l'électricité peut être constatée en un endroit quelconque du circuit, je ne vois pas pourquoi la pensée ne serait pas transmise immédiatement par l'électricité " ; il est fort curieux que Samuel Morse l'inventeur du télégraphe électrique, il y a déjà un siècle, ait eu cette espèce de curiosité alors qu'il n'entendait alors évoquer que la transmission de parole. La télépathie, dont les résultats sont même sensationnels lorsque les cerveaux de deux sujets sont synchronisés ou en résonnance, de nombreux savants ont tenté de l'expliquer :

- par une théorie physique (Descartes au 17è siècle)
- par un "flux radio-biologique" (Professeur Betcherev en 1916)
- par des "vibrations qui agissent sur certaines intelligences humaines sans qu'elles aient pu être averties par nos sens normaux (Professeur Richet, Prix Nobel de Médecine,en 1927)
- par une transmission visuelle d'images et non de mots (A.Maurois,1931)
- par le fait que pensées et émotions télépathiques sont "trop déformées et mêmées à d'autres contenus mentaux en passant le seuil de la conscience (Professeur Price, 1949)
- par "la démonstration d'un principe unique et très différent (Spencer Brown,Cambridge,1953)
- par des ondes électro-magnétiques et des ultra-sons (psychologues soviétiques), par des ondes très longeus (Dr Kogan,1967 et Ryzl,1968)

- par des particules élémentaires de matériau mental, appelées mindons et dont les propriétés seraient à peu près semblables à celles du neutrino (Firsoff, 1967)
- par un mode spécifique de transport qui serait de nature purement psychique (Dr Ing. Patrovsky, 1977)
- par quelque phénomène de radiation (Norbert Wiener)
- par un transfert psycho-physiologique (Dr Konecci, NASA)
- par la possibilité que le cerveau possède des correcteurs analogues à ceux des systèmes cyberbétiques (prof. Wassiliev)
- par une action à l'échellon infra-atomique (Costa de Beauregard)
- par un autre phénomène à découvrir puisque"la télépathie n'est pas un rayonnement" (Bergier)
- par la disparition de matière (l'électron dont la masse a été mesurée) chez l'agent émetteur et la création de matière chez le récepteur çàd par la conversion d'électrons en neutrinos chez l'émetteur et réciproquement conversion de neutrinos en électrons chez le récepteur (Kervran, 1978).

Il se dégage de cette série d'hypothèses que, sous réserve de la solution de Krevran, peut-être valable, les parapsychologues sont incapables de donner une explication à la perception extra-sensorielle et par conséquent de la télépathie.
"Personnellement, déclarait l'astrophysicien Hubert Reeves en 1978, je ne crois pas que des essais d'interprétation en termes de physique ou de chimie nous mènent très loin... Je crois que devant des phénomènes nouveaux, il faut développerune méthodologie nouvelle". C'est à peu près dans cette optique que Louis de Broglie, Prix Nobel de Physique (1929), avait déjà laissé entendre d'une façon générale "qu'il existe une réalité physique extérieure à nous, qui est indépendante de notre pensée et de nos moyens imparfaits de la connaître. Ne devons-nous pas dès lors prendre connaissance de phénomènes qui transcendent notre raison ? Prenons donc acte avec Koestler que "la perception extra-sensorielle existe" et demandons-nous avec Daisaku Ikeda, président de la Soka Gakkai au Japon, "si nous ne serons pas une fois amenés à considérer ces mêmes phénomènes comme normaux".

6. Conclusions

Dès lors, que conclure ? Notre conclusion sera brève : nous l'emprunterons aux propos à la fois du philosophe Bergson, du PP Russo (UNESCO), des professeurs Tocquet et Wassiliev, du Grand Rabbin de Paris Meyer Jais, du professeur H.H. Price (Oxford) et de l'astronome britannique A.C.Clarke.

"Ne niez pas. Il est impossible de prouver l'impossibilité d'un fait"
(Bergson)

"On n'a pas le droit de rejeter a priori comme non valables des faits pour la simple raison qu'ils risquent de porter atteinte aux principes de la science, qu'ils ne sont pas susceptibles d'être expliqués par la science positive... La question de leur validité doit rester ouverte"
(Russo)

"Existe-t-il, derrière le phénomène télépathique, une autre forme d'énergie, un facteur inconnu de la science inhérent à une forme supérieure de la matière ? ... Sa mise en évidence sera aussi importante que la découverte te de l'énergie nucléaire"
(Tocquet et Wassiliev)

"L'étude scientifique du paranormal aidera véritablement la théologie à expliquer mieux, et valablement, quelques-uns des nombreux phénomènes extraordinaires relevés dans l'histoire des religions... Il n'y a pas de surnaturel, mais plutôt du naturel inexpliqué. Tous les phénomènes que nous constatons doivent êttre considérés comme normaux"
(Meyer Jais)

"Le recherche psychique (comprendre psychologique) est une des branches d'investigation les plus importantes qui s'offrent à l'esprit humain. Il se pourrait qu'elle éclaire d'un jour entièrement nouveau la nature de la personnalité humaine et sa place dans l'univers et qu'avec le temps, elle transforme toutes les conceptions intellectuelles sur lesquelles se fonde notre civilisation actuelle"

(Price)

"Mais, ceci étant dit, n'est-on pas en droit de se demander s'il n'y a pas aussi une parenté entre télépathie et la clipéologie (étude des implications des OVNI dans les divers domaines de la vie terrestre)"
Ainsi que le confirme Francis Crick (Prix Nobel de Médecine et de physiologie en 1962), dans son ouvrage "La Vie vient de l'Espace", "peut-être sommes-nous placés sous la surveillance discrète de créatures supérieures vivant sur une planète en orbite autour d'une étoile voisine. Nous ne savons pas exactement comment ces hypothétiques gardiens chargés de notre protection opèrent sans que nous parvenions à les détecter". Si "les soucoupes volantes sont pilotées par un peuple qui a quitté la Terre il y a 10 000 ans et qu'il revient en pélerinage aux sources (A. Einstein) et que l'hypothèse de l'origine extra-terrestre des OVNI n'est pas absurde (Prof. Auguste Meessen, L.Clerebaut), n'est-il pas logique de déduire qu'il "y a des êtres intelligents qui viennent de l'Espace et qui nous observent depuis des années, des siècles peut-être" et " surveillent la Terre" (Maj. Donald E. Keyhoe, Prof.H.Oberth, A.Chop, US Air Force/NASA) ?

Or, se demandant en 1940 "si la vie n'arrivera pas un jour ... à établir une liaison psychique avec d'autres foyers de conscience à travers l'Espace" le théologien et paléonthologue Teilhard de Chardin se déclarait en outre persuadé qu' "à l'échelle cosmique, seul le fantastique a des chances d'être vrai".

Dès lors, pourquoi ne pas poursuivre plus à fond cette analyse au niveau télépathique dans le domaine très particulier et mystérieux des communications entre occupants d'OVNI et terriens, le cas échéant au moyen d'une méthodologie nouvelle pour reprendre les propres termes de l'astrophysicien français Hubert Reeves ?

Dr. Georges HARTMANN (Berne)

Références

1. Marabout Flash, Nouvelles Editions Marabout, n° 410, La Télépathie, Verviers, 1979
2. Arthur Koestler, Les racines du hasard, Calman-Lévy, Paris, 1972
3. Louis Pauwels et Jacques Bergier, Le Matin des Magiciens, Gallimard, Paris, 1960
4. Michel Grangier, Merveilles et Mystères de la nature humaine, Albin Lichel, Paris, 1973
5. Science et Avenir, Paris, mars 1984
6. PSI International, Paris, n°9, 2è trimestre 1979
7. Construire, Zürich, 6 février 1980
8. Yvonne Castellan, La métapsychique, Coll. Que sais-je, n°671
9. PSI International, op.cit.
10. Yvonne Castellan, op.cit.

SERVICE LIBRAIRIE

SOUCOUPES VOLANTES ET FOLKLORE , par Bertrand Méheust

Nous avons acquis à votre intention plusieurs exemplaires de cet ouvrage publié en 1985 aux éditions du Mercure de France.

Depuis quelques années, les ethnologues commencent à s'interroger sur l'irrationnel dans les sociétés occidentales. Tout devient digne de recherche, sauf ce qui est relatif aux "soucoupes volantes". Il s'agit pourtant de "folklore en train de se faire", une sorte de mythologie vivante.

Dans ce livre captivant et totalement original, Bertrand Méheust passe en revue les nombreuses expériences recueillies de "ravis", victimes d'enlèvements par les extraterrestres, traduisant ainsi l'émergence dans le vécu d'un surnaturel technologique. Un livre à ne pas manquer, qu'on soit passionné par les OVNI, amateur de science-fiction ou intéressé par les sciences humaines.

Commandez-le dès maintenant (600 FB - frais d'envoi compris) en versant le montant de votre commande au CCP n° 000-0316209-86 de la Sobeps, avec la mention précise de l'objet de votre paiement.

Cet ouvrage n'est bien entendu pas intégré à la liste des livres pouvant être envoyé en cadeau lors d'une cotisation de soutien ou de membre d'honneur.

---

communiqué

Claude Gaudeau du laboratoire de bio-informatique de l'université de Tours m'a chargé d'organiser la publication en souscription de trois études consacrées aux OVNI dans le cadre de l'IRAME (Institut de Recherches et d'Applications de Méthodes psycho-Educatives).

- Le premier document est consacré à l'étude des vagues d'OVNI.

  Il s'agit certainement là de l'étude la plus "pointue" actuellement consacrée à ce sujet. J'attire cependant l'attention du souscripteur sur le bon niveau de mathématique nécessaire à la compréhension de ce texte: notation indicielle, calculs intégral et différentiel, utilisation des complexes,etc...
  280 pages. Prix (reliure comprise): 100 FF ou 640 FB.

- Le second document correspond à l'enquête minutieuse menée par Claude Gaudeau et Jean-Louis Gouzien sur l'affaire de Quarouble (Marius Dewilde). Accessible à tous, ce dossier particulièrement intéressant comprend les réponses aux nombreuses questions laissées en suspens depuis l'enquête de Marc Thirouin, ainsi qu'un important dossier de presse et l'analyse du contenu des articles. Il éclaire cette affaire d'un jour complètement nouveau.(Le nombre exact de pages dépendra de la façon dont pourront être reproduit certains articles et certaines coupures de presse).
  150 pages env. Prix (reliure comprise): 60 FF ou 385 FB.

_ Enfin le troisième document concerne la classification des témoins d'observations d'OVNI en fonction de leur type psychologique. Ce document, également accessible à tous, contient la description des types psychologiques et de leur influence dans le corpus de témoignages étudié par les auteurs, témoignages dont les extraits significatifs sont repris dans le texte.
86 pages. Prix (reliure comprise): 50 FF ou 320 FB.

---

frais d'expédition:

premier document seulement: 14,30 FF/65 FB documents 1+2: 20,80 FF/90 FB
second document seulement: 10,10 FF/39 FB documents 1+3: 14,30 FF/65 FB
troisième document seulement: 6,9 FF/30 FB documents 2+3: 14,30 FF/65 FB
les trois documents ensemble: 20,80 FF/90 FB

POUR LA FRANCE:

par chèque libellé à l'ordre de Thierry PINVIDIC, 7 Hameau de la Florida, 91800 BRUNOY.

POUR LA BELGIQUE:

par chèque libellé en francs belges à l'ordre de M. SCORNAUX, adressé à: M. SCORNAUX, rue des Cultivateurs 55 , 1040 BRUXELLES.

POUR LES AUTRES PAYS:

par mandat postal international libellé en francs belges et adressé à M. SCORNAUX (adresse ci-dessus).

AVANT LE 1er DECEMBRE 1986 - DERNIER DELAI IMPERATIF !

LA MORT DE HYNEK

J. Allen Hynek est mort d'un cancer le dimanche 27 avril dernier, à Scottsdale (Arizona). Tout comme son auteur favori Mark Twain, Hynek était né une année du passage de la comète de Halley (1910) et il est mort l'année de son retour (1986).

Hynek fut consultant en astronomie auprès de l'U.S. Air Force de 1948 à 1968. Il fut le premier à exposer publiquement des témoignages d'OVNI lors de la conférence sur le sujet organisée en 1968 par le House Committee on Science ans Astronautics. Au début des années 70, il inventa la fameuse expression "rencontres rapprochées du 3 ème type" qui allait faire le tour du monde grâce au film de Steven Spielberg tourné en 1977 avec la collaboration technique de Hynek.

En 1973, Hynek fonda le Center for UFO Studies (CUFOS) avec Sherman J. Larsen. L'objectif de ce centre était la collecte, l'analyse et la diffusion des informations relatives aux phénomènes OVNI. Aujourd'hui, ce centre a été rebaptisé "Allen Hynek Center for UFO Studies".

Tous les ufologues et les passionnés d'ufologie regretteront longtemps la disparition de ce "grand monsieur" qui a marqué les idées sur le sujet de manière indélébile.

L'IMPOSTURE

Depuis quelques années, le problème OVNI semble en perte de vitesse un peu partout. Les media ne s'y intéressent plus guère, bien que les observations continuent un peu partout dans le monde. Les éditeurs considèrent que "l'OVNI n'est plus vendeur" et même les ouvrages de J.C. Bourret sont partis au pilon. Quelques rares revues subsistent encore, qui sont les seules à s'intéresser au phénomène. Deux courants s'y expriment. Les "nouveaux ufologues" comme ils s'intitulent eux-mêmes, s'axent sur l'aspect sciences humaines. D'autres cherchent des interprétations de nature parapsychologique. N'étant compétent dans aucun de ces deux domaines, je m'abstiendrai de tout commentaire en la matière.

Le GEPAN a été créé en 1977. Ce fut un grand espoir pour les gens qui s'intéressaient au phénomène OVNI. En dehors de quelques rares prestations médiatiques le GEPAN a produit depuis un certain nombre de notes techniques, mais cette production s'est raréfiée. En fait, on ne sait plus si le GEPAN existe, n'existe plus, travaille, ne travaille pas...

J'ai déjà raconté pas mal de choses sur les activités du GEPAN dans un article paru dans OVNI-PRESENCE n° 29. Il y avait à dire puisque le numéro entier y était passé. Essayons de résumer. Qu'est-ce qui a motivé d'abord la création du GEPAN ? En 1976 Claude Poher, ingénieur au CNES, militait pour la création d'un service officiel axé sur le problème OVNI. Curien, qui dirigeait alors le CNES, se laissa convaincre. L'argument étant: "Il y aura des retombées scientifico-techniques". Les retombées, c'était la MHD. Le GEPAN fut donc créé. Puis Poher abandonna le GEPAN pour des raisons non élucidées et laissa la place à son jeune adjoint, Esterle, polytechnicien. Le GEPAN avait grossi. Au mieux de sa forme il compta jusqu'à six ou sept permanents.

En 1979 j'arrivais au bout d'un crédit de 200 000 F que j'avais réussi à obtenir d'une ex branche du ministère de l'Industrie, la DIMME. Nous avions trouvé des choses et publié des résultats, mais nous arrivions... au bout du rouleau. Je tentais donc ma chance au CNES. Cela se passa très mal (voir OVNI-Presence cité ci-dessus). Le CNES engagea un jeune docteur ès sciences, Bernard Zappoli, physicien, puis, disposant d'un mémoire de 200 pages que j'avais rédigé et où j'avais consigné tous les travaux et idées de l'époque, il se hâta de passer un contrat avec un organisme toulousain, le CERT (centre d'études et de recherches techniques). Son directeur à l'époque était l'ingénieur général Pellegrin. Le contrat portait sur une expérience d'annihilation de turbulence par la MHD, en subsonique autour d'une maquette cylindrique. En 1976, Viton et moi avions réussi une expérience d'annihilation de turbulence de sillage par MHD dans les liquides. Les gens du GEPAN ayant lu cela dans mon mémoire fonçaient, bille en tête. Plusieurs labos étaient impliqués dans cette affaire, dont celui du professeur Michel, qui, au CERT, fournissait la soufflerie, et celui de Thourel, directeur du DERMO, c'est-à-dire du département d'études et de recherches sur les micro-ondes. L'école nationale supérieure de l'aéronautique de Toulouse (SUPAERO) offrait par ailleurs un puissant renfort, à travers l'action du directeur des études, le colonel Clairouin, intéressé de longue date par le phénomène OVNI. Elle fournissait un renfort technique, des moyens de labo et des étudiants enthousiastes.

Détail qui a son importance: je ne figurais pas sur le contrat. Raison invoquée par Esterle: je n'étais pas du CNES. En fait on avait même pas jugé bon de m'avertir du projet de contrat et je dus deviner ce qui se préparait lors d'une conversation téléphonique avec Zappoli. Tout cela était parfaitement déraisonnable. Je tentais de démarcher auprès des différents intéressés, dont Curien, à qui j'écrivis deux fois. Je demandais un statut minimal de coresponsable scientifique. Personne ne répondit et le contrat fut signé en décembre 1980. Je pris alors mes distances vis-à-vis du GEPAN. Connaissant mieux maintenant le fonctionnement de la recherche française, je ne sais si aujourd'hui j'aurais rompu aussi brutalement (voir plus loin). Mais il faut avouer que ce genre de situation est assez difficile à assumer.

Les gens du GEPAN, bien que totalement incompétents, se lencèrent quand même dans l'aventure, qui fut un fiasco total. C'est une affaire lamentable et je vais quand même en dire quelques mots. Dans mon mémoire scientifique j'avais suggéré que l'on crée dans un courant d'air froid à une pression légèrement subatmosphérique une ionisation minimale à l'aide de micro-ondes en 3 gigahertz. Le DERMO construisit donc pour le GEPAN un générateur produisant

des pulses d'une micro seconde toutes les cinq cent micros, avec une puissance de crête, assez fantastique, de 750 kilowatts. Un outil fabuleux. Mais ces gens, totalement ignorants de la création d'un milieu ionisé par HF, se contentèrent d'amener cette HF par un guide d'onde de 10 cm par 10 cm, latéralement, à travers une fenêtre en téflon. Quand tout fut monté, maquette, champ de 5000 gauss, apport de micro-ondes, ils constatèrent avec une surprise très désagréable que l'ionisation ne dépassait pas quelques millimètres en sortie de guide d'onde. La maquette cylindrique baignant, elle, dans de l'air non ionisé. Ils s'escrimèrent, en vain.

Curien se souvint alors de mes mises en garde et dépècha son conseiller scientifique, Pellat, directeur de recherche au CNRS, un "anti-ovnis" notoire, par ailleurs membre du conseil scientifique du GEPAN. Tout cela à mon insu, évidemment. Pellat recommanda l'arrêt immédiat de cette gabegie. Curien ,inquiet, demanda alors au GEPAN de cesser ses activités et de rédiger un rapport final avant dissolution. Je le tiens de la bouche même de Zappoli. Tous les détails de cette lamentable équipée sont dans OVNI-PRESENCE n° 29, y compris des extraits du rapport final sur ces "recherches". Je n'eus ce rapport en main, grâce à un ingénieur, choqué par ce gâchis, qu'un an plus tard. J'enrageais car, si j'avais été présent, j'aurais remis cette manipulation sur ses pieds en moins d'un mois. Si j'avais dirigé ces recherches, j'aurais amené la HF par la maquette, à travers un guide d'onde hélicoïdal mis au point au CEA de Fontenay-aus -Roses. Celle-ci aurait rayonné dans l'air et créé l'ionisation précisemrnt là où on souhaitait qu'elle fut, c'est-à-dire dans une couche de quelques millimètres au voisinage de la paroi du cylindre.

Ce fut la fin de l'effort MHD-CNES. Mais le GEPAN ne disparut pas. Esterle, Zappoli et Caubel, les trois ingénieurs du GEPAN qui y travaillaient à plein temps (...) furent mutés dans d'autres services et le GEPAN ne contint plus qu'un seul élément: Velasco, technicien supérieur disposant d'un BEI d'optique. Celui-ci fut quand même promu ingénieur maison, question de représentativité. Mais ses connaissances scientifiques restent ce qu'elles ont toujours été: inexistantes.

Ces faits incitent à se poser de sérieuses questions sur les buts du GEPAN dès sa création. Mais je dirais qu'il y a plus grave. On connaît l'affaire de Trans-en-Provence. Il s'agit d'une exception confirmant la règle. Un hasard fit que des échantillons végétaux atterrirent entre les mains de Michel Bounias (INRA d'Avignon). Ce spécialiste de la traumatologie végétale fit une étude extrémement serrée du phénomène, au plan biologique, et montra différentes choses. En bref, à Trans, les luzernes avaient subi un traumatisme inexplicable, important, et présentant une corrélation extrémement forte avec la distance à l'épicentre (coefficient de corrélation de 0,996). Bounias continua cette étude par un suivi du site et montra que la situation retournait progressivement à la normale en quelques mois. Peu après Trans, il y eut l'affaire Amarante, qui fit également l'objet d'une note GEPAN. Mais, ô surprise, le GEPAN donna cette fois les échantillons à un labo toulousain et là, les analyses furent complètement ratées. Tout fut fait en dépit du bon sens, en particulier le prélévement. A croire que c'était fait exprès.

Dans son rapport final sur Trans, Bounias suggérait de tenter de simuler les effets mis en évidence en bombardant des luzernes témoin avec des micro-ondes pulsées. Il démarcha auprès du GEPAN, du CNES et plus précisement auprès de Curien. Il ne s'agissait pas d'une recherche coûteuse. Une petite source "de table" munie d'un guide d'onde de 5 mm par 5 mm aurait suffi largement. Un outil de quelques dizaines de milliers de francs. Mais le CNES ne donna aucune suite malgré plusieurs relances. Actuellement Bounias est totalement hors jeu vis-à-vis du GEPAN et, si celui-ci connaît encore des affaires de ce genre, on se demande quelle suite est donnée. Très probablement aucune.

Bounias et moi demandâmes en 1984 à "plancher" devant le conseil scientifique du GEPAN pour présenter des résultats de travaux et des projets de recherche. J'avais personnellement de nouveaux résultats de MHD, que je venais de présenter à un colloque international de Moscou, à exposer. Je comptais en particulier obtenir un avis de Pellat, maître ès plasmas au CNES et toujours membre de ce conseil scientifique devenu quelque peu fantômatique. La réponse que me fit Gruau, qui à l'époque chapeautait encore le GEPAN au CNES, fut étonnante. Il m'écrivit que nous ne pouvions pas être présents lors de cette réunion du conseil scientifique, où seuls pouvaient être admis des représentants de labos avec qui le GEPAN était régulièrement en contact. Autrement dit on ne voulait surtout pas nous entendre. Le GEPAN n'avait que faire de propositions et préférait poursuivre son imposture à huis clos.

Autre histoire, inédite celle-là, et qui vaut la peine d'être contée. Certains ont peut-être vu l'émission "Doit de réponse" organisée par Michel Polac. Une parodie d'émission sur le sujet. Trop de monde, trop de gens, dont certains n'avaient pas grand chose à dire, aucun débat réel. Une émission complétement superficielle, truquée, largement amputée en temps au début et à la fin, en particulier par la projection d'un film sur Uri Geller (...) J'ai su par la suite que Polac avait de toute manière décidé de saboter tout réel débat. Décevant...

Lors de cette émission je retrouvais le professeur Nusimovici, professeur à Rennes, directeur d'un gros laboratoire travaillant sur les matériaux. Il se trouve que j'avais fait mes études avec lui, vingt ans plus tôt. Nusimovici me raconta, après l'émission, que le GEPAN lui avait envoyé un an plis tôt des échantillons de terre et de roche qui avaient été soumis à un champ magnétique, pour analyse. Nusimovici, grâce à un banc d'analyse par résonance magnétique nucléaire, avait trouvé que ces échantillons de sol avaient été soumis à un champ d'au moins vingt mille gauss, ce qui le surprenait car certains échantillons avaient été prélevés à deux mètres de profondeur.

Ne trouvant mention de cette affaire dans aucune note GEPAN, j'écrivis à Velasco en lui demandant des renseignements là-dessus. Il me répondit que jamais le GEPAN n'avait adressé d'échantillons à Nusimovici et que ses contacts avec le labo s'étaient bornés à une simple visite. J'écrivis à mon ami Nusimovici en lui confiant ma perplexité et il me répondit (j'ai sa lettre sous les yeux): "ma perplexité est aussi vive que la tienne". Nouvelle lettre à Gruau, demandant des explications: pas de réponse. Nusimovici, professeur à l'université, est tout sauf un fabulateur ou simplement un rêveur et je n'ai aucune raison de mettre sa parole en doute. Voici donc une affaire pas claire du tout où le GEPAN est impliqué. Que conclure ? Le GEPAN est-il en contact avec des militaires et des recherches "classified" ont-elles lieu loin des regards indiscrets ? Au risque d'étonner le lecteur je dirais que je suis convaincu du contraire. Le problème OVNI ennuie tout le monde, militaires y compris. Le GEPAN joue simplement (et spontanément) un rôle d'étouffoir. Les dossiers, documents divers qui y parviennent, finissent dans des sortes de sargasses administratifs bénéficiant d'un mélange de mauvaise volonté et d'incompétence.

Un de mes amis me racontait une anecdote d'il y a quelques années. Un pilote de jet militaire français avait fait une rencontre en vol assez spectaculaire avec un OVNI. La chose avait été suivie sur les radars, au sol. Rentré à sa base, très excité, il va voir son colonel.
- Je sais, je sais, lieutenant, je suis au courant, lui répond celui-ci.
- Mais, je vais faire mon rapport ?
- Non, vous ne faites pas de rapport. Ces histoires-là, on en a plein le dos. J'ai d'ailleurs reçu des instructions à ce sujet. Maintenant on ne fait plus de rapport sur ces histoires d'OVNI. Vous pouvez disposer.

Je pense que cette histoire est vraisemblable. Dans toutes les sphères, militaires ou scientifi es, l'affaire OVNI est considérée comme classée. Comme le grand public ne pousse plus derrière, on laisse tomber. La communauté scientifique (Reeves, Schatzman) continue son travail de désinformation, assez maladroit d'ailleurs, auprès du public. Selon eux toutes ces choses ne sont que des rêveries sans fondement. Comme par ailleurs les "nouveaux ufologues" ont entrepris de "démontrer" que les phénomènes OVNI relevaient de la rumeur et que nombre d'ufologues ont opté pour des interprétations parapsychologiques, le problème OVNI pourrait sembler décidemment bien mal parti, sur le plan de la "hard science".

Le GEPAN, lui, ne sait comment prendre congé sur la pointe des pieds. J'ai pourtant entendu récemment une interview radiophonique du sieur Velasco. Le journaliste lui demandait:
- En tant que scientifique (...), quel est votre conclusion sur Trans ?
- Eh bien les études que nous avons faites ne nous ont mené à aucune conclusion nette.
Il s'agit d'une double imposture. D'abord parce que Velasco est un simple technicien de bas niveau, ensuite parce qu' AUCUNE étude n'a été faite postérieurement à l'analyse de Bounias, qui aurait pu lever un coin du voile.

Tous ceux qui écrivent au CNES en demandant "alors que fait le GEPAN ?" ne reçoivent maintenant plus de réponse. Esterle avait réussi à tenir des années en répondant à chaque fois: "le GEPAN a besoin de tranquilité pour poursuivre son travail; quand nous aurons établi nos conclusions, vous en serez avertis". Mais maintenant cela ne prendrait plus. Au fond c'est une commission Condon ratée. Si actuellement le GEPAN tentait de rendre un rapport final négatif, il aurait bien des problèmes et vous allez voir pourquoi.

En 1983, un jeune ingénieur, Bertrand Lebrun, demandait à faire une thèse avec moi. Il fit donc un DEA de mécanique des fluides à Marseille, c'est-à-dire un diplôme d'études approfondies, préliminaire à une thèse. Ses notes furent excellentes, mais quand il voulut s'inscrire, le conseil doctoral local se dressa en bloc contre le sujet de thèse qui "n'intéressait pas les laboratoires de mécanique des fluides locaux". On acceptait, étant donné ses notes, de lui donner une bourse, mais à condition qu'il change de sujet de thèse (...). Devant une telle attitude je fonçais à la direction générale du CNRS et obtins gain de cause, c'est-à-dire qu'une bourse soit attribuée à titre personnel. Mais au retour ces mêmes responsables des labos de mécanique des fluides locaux refusèrent (alors que la bourse avait été attribuée) d'inscrire cet étudiant qui dut atterrir en mathématiques appliquées. Nous bénéficiâmes par ailleurs d'une aide individuelle CNRS qui nous permit d'acheter du matériel informatique de bonne qualité. Thème de recherche: le vol MHD supersonique avec annihilation d'onde de choc. Le lecteur trouvera une version vulgarisée de ces idées dans le MUR DU SILENCE, album paru aux éditions Belin.

Moins d'un an plus tard nous avions fait la percée. Il s'agit d'un travail théorique basé sur des simulations numériques sur ordinateur. qu'est-ce que cela veut dire en clair ? On prend les équations de la mécanique des fluides en présence de forces électromagnétiques, de forces de Laplace. On applique la classique approche dite de la théorie des caractéristiques, et on construit point par point l'écoulement aérodynamique autour d'un objet. Pour commencer nous avions pris une espèce de profil d'aile mince biconvexe. Le résultat apparaît sur deux dessins d'écoulement produits par la table traçante de l'ordinateur:

- illustration 1 (dessin A, p. 18): ondes de compression autour d'un profil d'aile immergé dans un courant gazeux supersonique (Mach 1.5). La naissance des chocs correspond au télescopage de ces ondes de compression.
- illustration 2 (dessin B, p. 18): mêmes conditions avec action des forces de Laplace. Les chocs ont disparu (9 ème colloque international MHD de Tsukuba, Japon).

Sur le premier dessin, en l'absence de forces électromagnétiques, on voit nettement la naissance des deux classiques systèmes d'ondes de choc attachés l'un au bord d'attaque, l'autre au bord de fuite. Sur le second la MHD a effacé toute trace des chocs. Ce résultat, sans précédent connu, est fondamental. Il ouvre sur une nouvelle mécanique des fluides, prolongement de cette science classique: l'étude des écoulements aérodynamiques supersoniques sans chocs.

Un travail scientifique n'a de valeur que s'il est accepté par la communauté scientifique internationale, ce qui fut acquis début 86. Cet article important sera présenté au 9 ème colloque international de Tsukuba, au Japon, lors de ce mois de novembre 1986, colloque qui regroupera trois cent représentants de la spécialité (et qui fera suite au colloque de Moscou de 1983 où j'ai présenté les bases de ce travail). Ce franc succès aida à l'aboutissement d'un projet impulsé par la direction générale du CNRS. Un contrat de 1300 kF fut signé entre un laboratoire français (les laboratoires de mécanique des fluides marseillais avaient décliné l'offre) et le MRT, ministère de la recherche et de la technologie. Actuellement tout est réglé et les gens de ce labo s'activent à équiper une soufflerie supersonique à rafale pour transformer ces résultats de calcul en une bonne et solide expérience où les ondes de choc seront annihilées par la MHD. L'expérience pourra être tentée fin 86, début 87. Détail: on opérera d'abord sur une rafale gazeuse d'argon sous un bar, à dix mille degrés, pour travailler dans un gaz déjà fortement ionisé. En cas de succès, une autre étude expérimentale suivra, plus complexe, sur un autre type de banc d'essai et devra faire l'objet d'un nouveau contrat.

La DRET participa à titre officieux aux négociations sur ce contrat dont je fus complètement exclu (comme à Toulouse cinq ans plus tôt). Elle imposa mon éviction de toute direction scientifique. Mais cette fois, pour éviter un nouveau planté, je décidais bravement d'avaler la couleuvre. Raison invoquée par la DRET (il eut sans doute également une action du CNES en sous-main, n'oublions pas que le ministre de la recherche de l'époque, Curien, avait précedemment dirigé le CNES): l'article publié dans OVNI-Presence n° 29. En fait on me reprochait d'avoir rendu le scandale public, en fournissant des extraits du rapport GEPAN à titre de preuves.

Ce contrat faillit d'ailleurs se planter complètement. Il fut bloqué après signature, les raisons invoquées étant cette fois de nature administrative. Mais grâce à l'action positive du CNRS l'affaire s'arrangea et nous sommes actuellement sortis de ces problèmes. Personnellement, si ce contrat avait été annulé, j'aurais étalé cette nouvelle affaire dans

la grande presse (mon interview de six pages dans Paris-Match en 1984 montrait que cela était chose possible). Les gens intéressés par le phénomène OVNI n'ont sans doute pas la moindre idée des batailles féroces qui se livrent dans ces hautes sphères, s'agissant de recherches scientifiques sur le sujet. Il y a de toute évidence un blocage puissant mais il existe heureusement quelques personnages pour qui le fait scientifique reste prioritaire.

Voilà la suite de la démarche. Nous avons donc, Lebrun et moi, marqué le premier but. A noter que dans la foulée nous sommes en train d'obtenir la réintégration de ce sujet de thèse dans le cadre du conseil doctoral de mécanique des fluides. La thèse sera soutenue fin 86-début 87 et portera donc sur les perspectives du vol MHD supersonique sans onde de choc. Lebrun et moi sommes en train de montrer plusieurs choses, toujours à coup de simulations sur ordinateur (un simple Mac Intosh !). En air dense, au point de vue énergétique, le vol MHD, en haut supersonique, serait plus économique qu'un mode de propulsion conventionnel. Notons qu'il est parfaitement possible de voler, ne serait-ce qu'à Mach 2, au ras du sol. Le mur de la chaleur l'interdit. La MHD permet de contourner ce problème.

Par ailleurs il est plus rentable d'utiliser des champs magnétiques intenses, supérieurs à quatre teslas. Donc la machine volante doit être de forme discoïde (à cause de ce qu'on appelle l'effet Hall; voir un article que j'ai publié dans Science et Vie en 1975, et plusieurs notes à l'académie des sciences). Je pense que dans les six-huit mois à venir nous produirons des calculs d'écoulements aérodynamiques en hypersonique autour de ce qu'il faudra bien commencer à appeler des soucoupes volantes. Et ces calculs seront publiés dans des revues de haute tenue scientifique. Il n'y a aucune raison que ces travaux soient refusés, pas plus que ne l'a été notre papier de Tsukuba. La machine de guerre théorique est bien au point. Une remarque en passant: dès acceptation j'ai transmis une copie de cet article au GEPAN et à Pellat, conseiller scientifique CNES. Aucune réponse. Je m'y attendais. Le CNES et le GEPAN souhaitent tout sauf voir se développer quelque chose qui apporterait de l'eau au moulin d'une interprétation des OVNI en tant que machines volantes.

Dès que nous disposerons de résultats d'expérience dans les rafales de gaz chaud, on passera aux gaz froids, ce qui impliquera la mise sur pied d'un programme ambitieux où l'ionisation sera créée et contrôlée par de la HF en trois gigas. Bref, dans un an on disposera d'un modèle théorique solide de machine volante MHD discoïde, capable d'évoluer en hypersonique sans bang et dans quelques années d'une confirmation expérimentale en soufflerie.

Que coûte le GEPAN à la France ? Il y a quelques années il comptait une demi-douzaine de collaborateurs à plein temps, dont trois (véritables) ingénieurs: Esterle, Zappoli et Caubel. En comptant les importants frais de mission et d'étude, le budget total, salaire compris, tournait autour de 2 millions de francs (français) minimum. Actuellement, après le coup de frein brutal de 1980, le groupe se réduit, officiellement à Velasco plus une secrétaire, ce qui représente simplement pour ces deux salaires, 400.000 FF (charges comprises). Depuis 1977 le GEPAN n'a pratiquement rien fait de positif. C'est, et cela n'a jamais été, qu'une imposture. Un membre de l'académie des sciences m'écrivait récemment: "Il faut sans doute considérer le GEPAN comme un raté de l'histoire". Ce qui est grave c'est que pendant toutes ces années cet organisme coûteux a détourné à son profit des crédits qui auraient pu être utilisés à meilleur escient. Songeons que Bounias n'a toujours pas les moyens de s'acheter une mini-source de micro-ondes ! Dans les services officiels, on répondait invariablement: "mais, il y a le GEPAN, non ?".

Je ne sais quel serait le cadre idéal pour l'abord sérieux du problème OVNI. Apparemment le CNES et l'armée ont fait preuve en la matière d'un total manque de sérieux. Personnellement, lorsque nos recherches auront un peu plus avancé, en particulier lorsque nous disposerons des premiers résultats expérimentaux, j'envisagerai de demander par la voie la plus officielle la constitution d'une commission OVNI émanant de l'académie des sciences, démarche qui parait être la logique même. Il est grand temps de sortir du moyen-âge. Je finirai ce texte en citant la fin du discours de réception de prix Nobel d'Andréi Saklarov (1975). Ce véritable génie s'est illustré par des travaux intéressant la fusion, la MHD, la théorie qiantique des champs. Depuis 1967 il s'est totalement reconverti à la cosmologie et a publié plusieurs articles importants sur une théorie gémellaire d'univers (deux "versants" d'univers à flèches du temps en opposition). Voici le texte clôturant son discours:

"Il y a des milliers d'années les tribus humaines souffraient de grandes privations dans la lutte pour l'existence. Il était alors important, non seulement de savoir manier une matraque, mais de possèder la capacité de penser intelligemment, de tenir compte du savoir et l'expérience engrangés par la tribu et de développer les liens qui établiraient les bases d'une coopération avec d'autres tribus. Aujourd'hui la race humaine doit affronter une épreuve

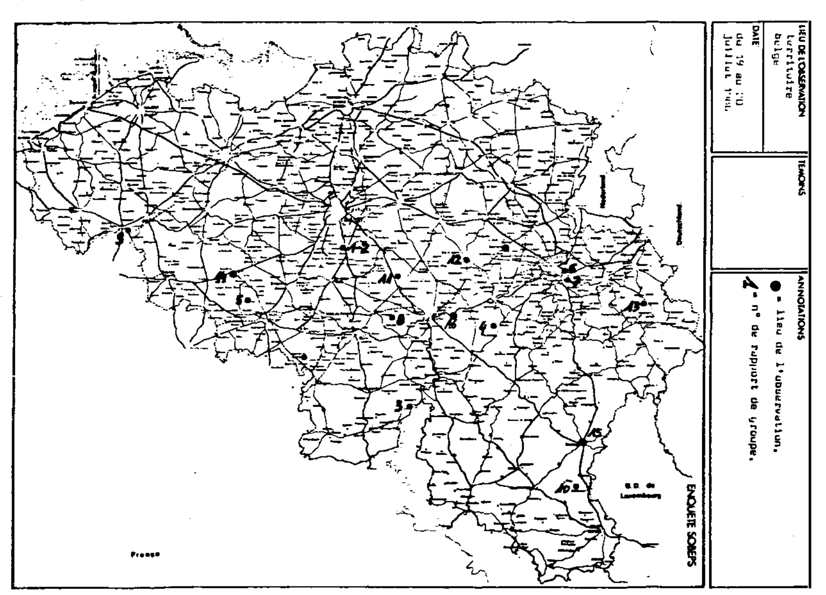
La nuit d'observation

Dans la nuit du 19 au 20 juillet 1986, répondant à un appel d'ufologues français, la SOBEPS avait décidé d'organiser une première nuit d'observation du ciel.

Le succès de cette activité fut total, puisque plus de vingt groupes se constituèrent pour couvrir une bonne partie de la Belgique. Les groupes étaient constitués de une à huit personnes, ce qui représente une cinquantaine d'observateurs au total. Parmi les resposables de groupes, il y avait 4 employés, 3 étudiants, 4 professeurs, les neuf autres représentant des professions variées. L'âge s'échelonnait de 16 à 65 ans.

L'observation du ciel débuta le samedi à 19 h 00 jusqu'au dimanche vers 11 h 00 le matin. La plupart de ces observations se situant entre 21 h 00 et 02 h 00 le matin. Sur les vingt groupes, cinq sont restés la nuit entière. Seize groupes (sur les vingt recensés dans le tableau qui suit) avaient à leur disposition divers instruments d'optique comme jumelles, télescopes ou lunettes astronomiques.

Si aucun OVNI n'a été signalé, ces observateurs purent repérer divers phénomènes intéressants: 17 passages d'étoiles filantes ont été signalés, 57 passages d'avions, 15 passages de satellites, ainsi que d'autres phénomènes aériens plus particuliers tels des feux d'artifice, une montgolfière, un ballon sonde.



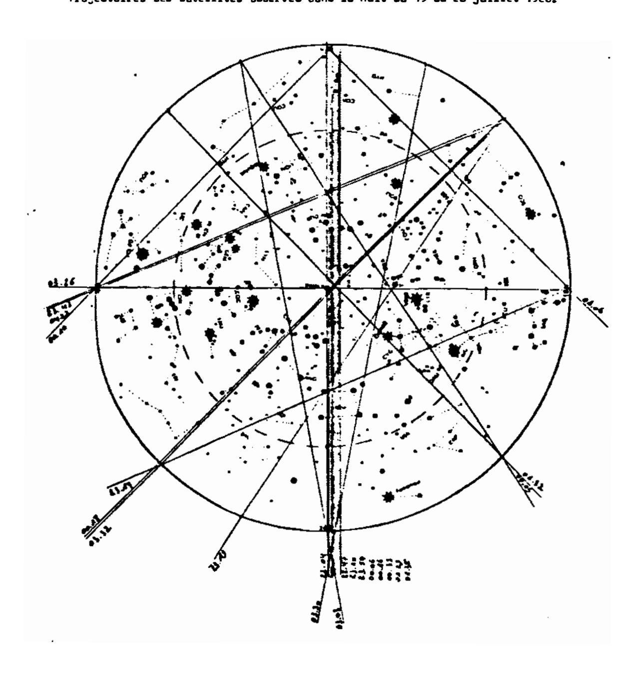
(suite de la page 34)

analogue. Plusieurs civilisations pourraient exister dans l'espace infini, parmi lesquelles des sociétés qui pourraient être plus sages et plus "performantes" que la nôtre. Je soutiens l'hypothèse cosmologique selon laquelle le développement de l'Univers se répète un nombre infini de fois, suivant des caractéristiques essentielles. D'autres civilisations, y compris certaines plus "performantes", sont inscrites un nombre infini de fois sur les pages "suivantes" ou "précédentes" du Livre de l'Univers. Néanmoins nous ne devons pas minimiser nos efforts sacrés en ce monde, où comme de faibles lueurs dans l'obscurité, nous avons surgi pour un instant du néant de l'inconscience obscure à l'existence matérielle. Nous devons respecter les exigences de la raison et créer une vie qui soit digne de nous-mêmes et des buts que nous percevons à peine."

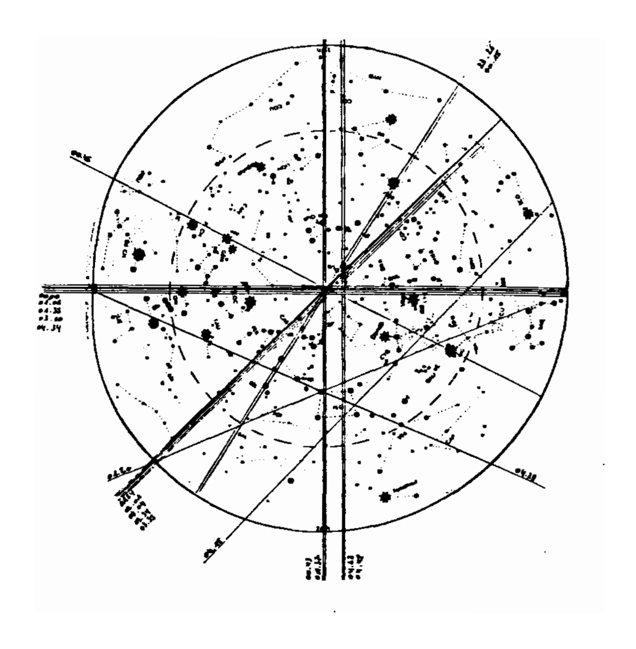
Jean-Pierre Petit,

Directeur de Recherches au CNRS.

Trajectoires des satellites observés dans la nuit du 19 au 20 juillet 1986.



Trajectoires des étoiles filantes observées dans la nuit du 19 au 20 juillet 1986.



SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI**, de Michel Bougard (éd. J.-P. Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI**, de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jeabn-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Manne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES**, de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J.-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL**, de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES**, de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond; un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE**, de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célébres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherches actuellement entreprises — **395 FB.**